Carton 8 No 1

APPEL
A LA RAISON ET A LA CONSCIENCE
DES HABITANTS DES PAROISSES
DE
Ste. Marie et de St. Gregoire,
OU
RÉPONSE
Aux attaques dirigées par M. Chiniquy
CONTRE LES PROTESTANTS ÉVANGÉLIQUES.

PAR

LOUIS ROUSSY,
MINISTRE DU SAINT ÉVANGILE.

NAPIERVILLE,
IMPRIMERIE DU SEMEUR CANADIEN.
—
1851.

A L

Mess

Vo
voie de
Chiniq
a dirig
que je

Pour
aux att
les mé
c'eût ét
temps
avons
tions, e
trer la
les apô
pratiqu

Si M
sincéri
a embr
charita
n'a mo
tre vou
calomn
plus in

APPEL

A LA RAISON ET A LA CONSCIENCE

DES HABITANTS DES PAROISSES

De Ste. Marie et de St. Grégoire.

Messieurs,

Vous ne serez sans doute pas étonnés que je prenne la voie de la presse pour répondre aux accusations que M. Chiniquy, dans les retraites qu'il a faites au milieu de vous, a dirigées contre nos frères dans la foi et contre la doctrine que je prêche.

Pour l'amour de la paix j'eusse désiré ne pas répondre aux attaques dirigées contre nous, ... il nous eût suffi de les mépriser .... mais traités comme nous l'avons été, c'eût été lâcheté de notre part de garder le silence ; longtemps nous l'avons fait, trop longtemps peut-être ! Nous avons été accablés sous le poids des plus odieuses accusations, et c'est notre devoir de soutenir la vérité et de montrer la conformité de notre sainte Religion avec celle que les apôtres ont prêchée, et que les premiers chrétiens ont pratiquée.

Si M. Chiniquy était sincère dans tout ce qu'il a dit, sa sincérité même, ainsi que la cause de la tempérance qu'il a embrassée, aurait dû lui faire un devoir d'être modéré, charitable et surtout véridique ; mais malheureusement il n'a montré aucune de ces vertus, comme bon nombre d'entre vous en ont jugé : au contraire nous avons été honnis, calomniés et outragés de la manière la plus odieuse et la plus indécente.

Et si aujourd'hui nous élevons la voix, il ne faut en faire remonter la cause qu'à lui-même, non qu'il n'ait le droit de dire ce qu'il croit, mais il sort de ce droit par sa manière d'en user.

Après avoir entendu notre adversaire, Messieurs, nous vous prions de nous écouter aussi aujourd'hui ; après avoir été accusés et outragés nous ne faisons qu'user du droit sacré de la défense.

M. Chiniquy n'a guère joué que le rôle d'accusateur envers nous, comme c'est la manière ordinaire des prêtres de l'Église romaine envers ceux qui suivent l'Évangile, par la raison toute simple qu'il est plus facile d'accuser que de se disculper ; aussi y aurait-il beaucoup à dire en réponse à ses attaques, mais forcément nous ne pouvons nous arrêter qu'aux principales.

I.

Une première remarque que je ferai est sur le ton léger, bouffon que M. Chiniquy a employé contre nous et lequel montre un homme sans vraie piété et qui se propose non pas d'avancer le règne de notre Seigneur Jésus-Christ et d'éclairer ceux qu'il prétend être dans l'erreur, comme de faire rire ses auditeurs aux dépens de ses adversaires et de les couvrir d'ignominie.

Est-ce donc là l'esprit de la religion chrétienne ? Notre Seigneur a-t-il enseigné à ses apôtres, dont M. Chiniquy se qualifie d'être du nombre, à parler ainsi ?

Si nous étions, en effet, dans des erreurs mortelles comme il affirme le croire, et qu'il possédât cette foi qui peut nous sauver, est-ce de ce ton, est-ce de cette manière qu'il devrait nous avertir et qu'il pourrait espérer de nous ramener ? Les intérêts de la gloire de Dieu et le salut éternel des âmes se traitent-ils sur ce ton, qui conviendrait mieux à un comédien, à un charlatan qu'à un homme de la chaire ?

Et sa manière de parler des Saintes Écritures, ce langa-

ge profane, ces efforts impies pour chercher à en détourner tous ceux à qui il s'adresse et leur faire croire que la lecture de ce saint livre est inutile et dangereuse ! Et ces odieuses accusations que nous avons falsifié et corrompu la Bible ! Mais comme il n'a pu en donner aucune preuve ni dans la discussion entre lui et moi, ni dès lors, les graves accusations de mensonge et de calomnie que j'ai portées contre lui en votre présence sont maintenues, et demeureront sur lui, tant qu'il n'aura pas donné des preuves irrécusables de ce qu'il a dit.

II.

Une autre remarque que nous ne pouvons nous empêcher de faire c'est sur le manque de vérité et de charité, sur les faussetés qui ont caractérisé les attaques de M. Chiniquy.

Chacun sait qu'un prêtre doit être un homme modéré et droit, un ami de la vérité et de la charité chrétiennes selon la recommandation qu'en fait l'Évangile ; si M. Chiniquy eût possédé une petite mesure de ces vertus, aurait-il attaqué et outragé les personnes comme il l'a fait ? Aurait-il constamment défiguré nos croyances ? N'aurait-il pas respecté les personnes et examiné le fond même de notre religion, la foi de notre église, nos doctrines ? Au contraire, il ne pouvait pas assez se servir d'indignes personnalités et nous insulter. Si M. Chiniquy connaissait la voie du salut ne devrait-il pas s'efforcer de nous y ramener par des moyens évangéliques ? et reconnaître aussi bien le bien qu'il y a chez ceux qui suivent l'Évangile et s'en réjouir que de débiter contre eux toutes sortes d'histoires, si injustes, si insolentes qu'il faut avoir renoncé à tout amour de la vérité et de l'honnêteté pour ne pas les haïr et les détester ouvertement. Quand on est animé un peu de cet esprit de Jésus-Christ, de cette charité chrétienne dont parle l'apôtre, on n'outrage pas ses adversaires, fussent-ils égarés, on ne leur

attribue pas des vices pour noircir leurs caractères, ni des erreurs dont ils ne sont pas entachés. Mais bien loin de là, point de piété, ni de vérité, ni de vertus, selon M. Chiniquy, chez les Protestants ; ce sont des hommes faux, corrompus, des chercheurs d'argent, des gens qui veulent vivre au gré de leurs passions.

Mais en est-il ainsi ? Avons-nous moins de soin des pauvres, moins de vertus et de charité que nos voisins les Catholiques ? Tous les vices sont-ils de notre côté et les vertus du vôtre ? Nous vivons au milieu de vous et si vous n'avez pas les yeux fermés à la lumière ne reconnaîtrez-vous pas que toutes ces accusations sont aussi fausses et aussi coupables qu'il est possible de le dire.

Mais, nous le craignons, la haine a fermé les yeux à M. Chiniquy, et ils resteront fermés jusqu'à ce que l'amour de la justice et de la charité les lui ouvre.

Mais en employant les armes que M. Chiniquy emploie contre nous on se condamne soi-même, ainsi que la cause qu'on défend, et on fait voir que l'esprit de l'Évangile qui manque totalement dans de telles paroles manque à celui qui s'en sert, et en appliquant ici la règle de notre Seigneur : *vous les connaîtrez à leurs fruits*, nous pouvons dire qu'un tel prêtre n'a pas l'esprit de Jésus-Christ, par conséquent n'est pas un ministre de Jésus-Christ.

III.

Nous ne pouvons passer sous silence les attaques de M. Chiniquy contre les réformateurs Luther et Calvin, qu'il représente comme ayant vécu dans la débauche et dans l'infamie. Ces odieuses accusations seraient-elles aussi vraies qu'elles sont fausses, qu'elles seraient sans valeur contre nous, car nous ne sommes pas disciples de Luther ni de Calvin, ni d'aucun homme, mais de Jésus-Christ seulement. C'est sa Parole, son Évangile qui est notre

doctrine, et sa croix notre bannière. C'est lui qui est notre Maître, le suprême Pasteur et l'Évêque de notre âme ; c'est de son baptême que nous avons été baptisés ; c'est de sa vie que nous vivons, c'est son Esprit que nous invoquons et qui se communique à nos âmes ; c'est sa cause que nous défendons et que par sa grâce nous défendrons jusqu'à la mort.

Nous regardons Luther et Calvin comme des hommes de génie, de beaucoup de courage et de piété, mais nous ne les écoutons qu'autant que leurs écrits sont conformes à la loi de Dieu avec laquelle nous les comparons ; nous ne les croyons pas infaillibles, ils ne sont pas nos chefs ; ils n'ont pas d'autorité sur notre foi, laquelle est fondée sur la parole de Dieu. Et loin qu'on ait eu à leur reprocher de mauvaise mœurs, nous avons au contraire raison d'être édifiés de la pureté de leur vie.

Les honteuses accusations dont M. Chiniquy les a flétris sont fausses dans toute leur étendue : elles sont totalement dénuées de preuves, et ont été victorieusement réfutées plus d'une fois. Elles sont vides et profanes dans sa bouche, car il doit savoir, et il ne lui est pas permis de l'ignorer, que des écrivains que son église estime fidèles, qui ont écrit la vie de ces hommes même sous l'influence des plus déplorables préjugés, ne parlent nullement de ces honteuses inculpations. Certainement aucun homme honnête ne peut répéter d'aussi grossières calomnies.

Nous le savons, et tout le monde le sait comme nous, que le moyen le plus sûr d'être calomniés et outragés est de s'opposer aux nombreux abus que le clergé romain veut maintenir parce qu'ils sont selon ses intérêts. Depuis longtemps on a reproché aux prêtres de se servir envers leurs adversaires de moyens déloyaux. Tous ceux qui les connaissent savent avec quel fiel ils peuvent noircir et calomnier ceux qui osent s'élever contre leur dessein pour suivre

la voix de leur conscience. Cela est arrivé à tous et principalement aux Réformateurs dont nous nous occupons et dont on ne prononce jamais les noms dans l'Église romaine sans les accompagner d'expressions injurieuses, indignes.

Luther et Calvin, nés Catholiques romains, l'un en Allemagne et l'autre en France ; doués par la providence de grands talents et pénétrés de l'amour de Dieu furent convertis à l'Évangile dans leur jeunesse et abandonnèrent tous les avantages de ce monde pour travailler à ramener les regards des peuples vers la parole de Dieu. De moine, Luther devint prêtre ; sa grande piété et ses talents le firent nommer au poste important de docteur en théologie, à laquelle occasion il prêta serment *de prêcher fidèlement la pure parole de Dieu sans égard à l'opinion des hommes*, ce qu'il fit constamment et lui acquit une grande autorité, quand on vit surtout que ses discours s'accordaient si bien avec sa vie et que ses paroles sortaient non des lèvres mais du cœur.

L'Église était alors plongée dans de profondes ténèbres et dans une grande corruption, comme tous les Catholiques instruits le reconnaissent franchement. Depuis des années, des moines parcouraient les pays de la catholicité, trafiquant sur les péchés des hommes en vendant des indulgences, qui pour un peu d'argent, remettaient de la peine de tout péché et ouvraient les portes du ciel. L'âme honnête et chrétienne de Luther ne put supporter de telles iniquités et il montra aux peuples abusés l'absurdité des indulgences et *qu'il n'y a de rémission de nos péchés que par la mort de Jésus-Christ. Il soutenait que le pécheur qui se repent sincèrement de ses fautes et en demande pardon au Sauveur en reçoit la rémission sans indulgence.*

Cette doctrine évangélique mit ces moines, marchands d'indulgences, en fureur, qui criaient partout de livrer aux flammes cet infâme hérétique. Ils l'accusèrent auprès du

Pape, et celui-ci sans entendre Luther, et désirant en finir avec lui, le condamna à la mort et ses livres à être brûlés par la main du bourreau : bon argument que le feu ! Luther voyant que celui qui se disait le vicaire de Jésus-Christ condamnait la doctrine de l'Évangile se sépara de lui et de son église et annonça pleinement au peuple tout le conseil de Dieu, rendant à la Parole du Seigneur sa suprême autorité, libre du joug des opinions des hommes, et d'une raison égarée par l'orgueil et l'amour de l'argent, rendant témoignage aux petits et aux grands que les pardons des hommes ne sont rien, que Dieu seul pardonne les péchés par Jésus-Christ, par une vraie conversion.

Les doctrines évangéliques qu'il proclamait furent reçues de toute part, et des moines, des prêtres par centaines, par milliers se joignirent à lui et propagèrent la vérité. Partout on laissait les erreurs pour suivre l'Évangile. Rome avait abandonné l'ancienne Église ; il fallait l'abandonner à son tour.

L'œuvre des Réformateurs fut une œuvre de foi et de courage, d'amour pour les âmes et d'amour pour Dieu, à laquelle ils ont travaillé au milieu des plus grands dangers, souvent même au péril de leurs vies. De plusieurs côtés le sang coula en abondance, mais fermes en leur Dieu, ils y persévérèrent jusqu'à leur dernier moment, et s'endormirent en paix et dans la pleine espérance de l'immortalité bienheureuse.

Telle fut leur œuvre, et c'est pour s'y être consacrés d'une manière digne de Dieu que la haine et le ressentiment se sont plûs à les représenter comme des hommes infâmes. Mais que ne peut pas inventer la calomnie quand elle est poussée par de mauvais sentiments ? Que n'a-t-on pas dit au commencement contre les apôtres et les premiers fidèles qu'on a représentés aux peuples comme les plus méchants

des hommes ? Les Juifs disaient de St. Jean-Baptiste qu'il avait le diable et de Jésus-Christ qu'il était le chef des démons !

Mais en déchirant la réputation d'autrui, comme le fait M. Chiniquy, ne peut-il pas craindre qu'on aille fouiller dans l'histoire du clergé auquel il appartient, et qu'on lui montre *les pièces en main* qui a vécu dans la débauche et dans l'infamie ? Mais c'est ce que je ne ferai pas. Je vous ferais de la peine ; en chrétien, j'aime mieux vous renvoyer à ce que des évêques, des cardinaux ont écrit de ces choses qu'on a bien soin de vous cacher.

Cinq ans après être sorti de l'Église romaine et dans l'intention de donner un exemple au monde, Luther contracta un honorable mariage avec une demoiselle protestante qui avait été religieuse mais qui deux ans auparavant avait laissé l'Église romaine avec la généralité des religieuses de son couvent. C'est à l'occasion de ce mariage qui était selon la volonté de Dieu, qu'on s'est plû à faire les plus scandaleuses histoires sur Luther.

IV.

Après avoir mis bien bas ceux qui suivent l'Évangile, M. Chiniquy leur ferme ensuite bien juste la porte du ciel, qu'il ne leur ouvre qu'à la condition de se jeter entre les bras de son Église.

Rentrer dans l'Église romaine, Messieurs, comment le pourrions-nous ? cette Église qui au lieu de nous montrer les vertus chrétiennes, unies avec la vraie foi de l'Évangile, seules marques de la vraie Eglise, ne nous a montré son amour que par des paroles dures et des persécutions ; cette Eglise qui a fait mourir tant de milliers de nos frères, dans ses prisons et sur les bûchers et dont la seule faute était de préférer les enseignements du Seigneur Jésus aux traditions des hommes. Cette Eglise qui a ordonné le massacre

de ces infortunés Albigeois dans le midi de la France, au commencement du treizième siècle, dans la croisade sous le pape Innocent III, et dont un millier périrent par le fer et le feu. Cette Eglise qui égorge les humbles et paisibles chrétiens des vallées du Piémont qui voulaient conserver pur l'Evangile qu'ils avaient reçu de leurs pères plutôt que de le mélanger avec les enseignements des hommes. Comment croire, Messieurs, à une Eglise qui se présente avec de telles énormités ?

Des centaines d'années de souffrances et de persécutions nous ont appris à la connaître, cette Eglise persécutrice impitoyable et cruelle de l'Eglise protestante ; Eglise de la St. Barthélemy, Eglise de la sanguinaire Marie, Eglise de Philippe II, Eglise des dragonnades de Louis XIV, (dont les dragons vont convertir les protestants à coups de sabre, et portent dans leurs sacs l'absolution de leurs péchés,) Eglise de la redoutable Inquisition, son ouvrage et son organe, dont il est impossible de compter le nombre des victimes, tant il est grand. Comment voilà la véritable Eglise ?

Jésus-Christ est toujours avec son Eglise, était-il avec l'Eglise romaine dans tous ces forfaits ? Non, non, mille fois non.

Le Dieu qu'elle sert n'est pas le Dieu et le père de notre Seigneur Jésus-Christ qui a dit : Bénissez et ne maudissez point. Son esprit n'est pas l'esprit de notre Seigneur Jésus-Christ qui a dit : *Remets ton épée dans le fourreau, car tous ceux qui auront pris l'épée périront par l'épée ;* de Jésus-Christ qui sur la croix pria pour ses bourreaux : *Mon Père ! pardonne leur, car ils ne savent ce qu'ils font.*

V.

M. Chiniquy nous accuse d'être des novateurs. Vous n'êtes que d'hier, disait-il avec mépris ; savait-on ce que c'était qu'un protestant avant Luther et Calvin ? tandis que nous, nous sommes de toute ancienneté.

A cela je réponds, Messieurs, que cette objection est encore sans valeur contre nous, car l'église évangélique protestante avec un nom nouveau est aussi ancienne que le monde, tandis que l'Église romaine avec un vieux nom est une église toute nouvelle, nouvelle dans ses doctrines, nouvelle par sa morale, nouvelle par son culte, si nouvelle qu'elle ne peut jamais remonter jusqu'aux apôtres, ni nous montrer aucune trace *de ses doctrines particulières* dans l'Écriture sainte.

Au seizième siècle il y eut, il est vrai, un réveil, un mouvement des peuples vers la parole de Dieu et un abandon de l'Église romaine. Les abus, les discordes, les corruptions étaient devenus si grands dans l'Église que de toutes parts on se demandait : Est-ce là la religion de notre Seigneur Jésus-Christ ? Tout ce qu'on voyait ne pouvait que faire douter qu'il en fût ainsi.

L'Église était conduite à la façon des royaumes de ce monde contrairement aux paroles de Jésus-Christ, qui a dit : *Il n'en sera pas ainsi parmi vous* (Luc XXII 24.), ayant son Roi, avec sa cour, ses ambassadeurs, ses armées, ses prisons, qui se faisait appeler Sa Sainteté, Roi des rois, Seigneur des seigneurs, vicaire de Jésus-Christ, et réclamait l'autorité sur les hommes et sur les consciences, conférant comme une faveur la permission de lui baiser les pieds.

Le nom de l'homme était mis à la place de Dieu et de sa Parole, on répétait constamment aux peuples qu'ils n'avaient pas besoin de l'Écriture sainte, qu'il leur suffisait d'avoir les enseignements de l'Église.

Les Évêques étaient des Princes, avec les titres et les richesses des princes de ce monde.

Au lieu de la vérité évangélique et de la sainteté chrétienne, marques de la vraie Église, c'étaient des péchés et des vices régnant partout, et qui n'étaient comprimés ni par la raison ni par la Révélation ; on croyait se racheter

de ses péchés en bâtissant des églises, en dotant des couvents, ou en achetant des indulgences. Au lieu du culte en esprit et en vérité et des exhortations simples et pieuses sur la parole de Dieu, c'était des légendes de saints, des visions de nuit, des révélations, des reliques ; un culte de formes et de cérémonies en une langue inconnue, des faux miracles, des fêtes sans nombre. La gloire du monde, l'amour des richesses, l'ambition avaient tout envahi, principalement les ecclésiastiques qui ne faisaient rien sans argent. " *La Cour de Rome*, disait le pape Enée Sylvie, Pie II, *ne donne rien sans argent. On y vend même l'imposition des mains, les dons du St. Esprit, et l'on n'y donne le pardon des péchés qu'à ceux qui ont de l'argent.* Le pieux Nicholas de Clémangis, archidiacre de Bayeux, qui florissait au commencement du quinzième siècle, disait : *L'Eglise est aujourd'hui une boutique d'ambition, de négociation, de larcin, de rapines. On y donne les grâces pour de l'argent. On y vend les messes et l'administration même du corps et du sang du Seigneur.*" " *Tout est pour le temporel, et rien pour le spirituel,*" disait le cardinal Cusav.

L'étude des Saintes Lettres, disait encore Clémangis, *est en dérision à tous*, et principalement ceux qui les enseignent ; et ce qu'il y a de prodigieux, ce sont les évêques principalement qui s'en moquent, préférant les traditions des hommes. On aurait bien pu vivre en paix et en concorde, disait le vicaire de Constance, au concile de Trente, quand il n'y aurait pas eu d'Evangile sur la terre.

St. Bernard, Pierre d'Ailly, et beaucoup d'autres écrivains ont fait entendre d'amères plaintes sur les maux et les vices de l'Église dont on pourrait faire des volumes. Quelques années avant la réformation le pape Léon X autorisa pour de l'argent les plus grands crimes et fit circuler dans les pays catholiques un tarif qui présentait les frais à payer pour s'en racheter.

Tout ce qu'il y avait de cœurs vraiment honnêtes dans l'Église gémissaient de tant de corruption et réclamaient contre tant d'impiétés et de désordres. Un grand nombre d'ecclésiastiques, les gouvernements, les gens pieux, s'unissaient pour demander la *réforme* de toutes ces choses. Plusieurs conciles furent convoqués dans le but de réformer *l'Eglise dans son chef et dans ses membres, dans la foi et dans les mœurs*, selon les termes consacrés. On commença sérieusement, mais on n'acheva rien. Les évêques ne s'entendirent pas, on s'échauffa, on s'irrita, les troubles augmentèrent et au lieu d'un pape il y en eut plusieurs, et d'un concile deux, et tout resta dans le même état. Mon témoignage peut être mal reçu, celui du cardinal Lorraine ne le sera pas. S'adressant au clergé romain réuni en concile à Trente, il disait : " C'est nous qui sommes cause de la tempête, oui, ce sont nos dérèglements et nos désordres qui l'ont excitée ; nous sommes les Jonas qui allumons la colère de Dieu contre l'Église : jetez-nous dans la mer et la tourmente cessera." Et malgré ces sévères reproches et de nombreux autres plus forts encore adressés à ce concile, il ne fit rien et abolit ce que d'autres conciles avaient commencé.

Après avoir vainement attendu les réformes que le clergé promettait depuis tant d'années, obligation fut faite à ceux qui voulaient servir Dieu en vérité et sauver leurs âmes de délaisser une église incurable et qui avait abandonné la vraie foi pour prendre la parole de Dieu seulement pour se régler selon ses enseignements.

Telle est l'origine de ce qu'on appelle le Protestantisme. Ce n'est point une nouvelle religion, personne n'a le droit d'en établir une nouvelle ; c'est une protestation énergique et chrétienne contre l'autorité usurpée des papes et du clergé contre les changements et les erreurs qu'ils avaient introduits dans l'Église ; c'est une recherche de la vérité,

une défense des doctrines de l'Évangile, un retour à la religion de notre Seigneur Jésus-Christ dont on s'était malheureusement tant écarté.

Ce n'est point une nouvelle religion, elle n'est nouvelle que pour ceux qui ne la connaissent pas ; c'est l'ancienne, l'antique religion que le Fils de Dieu est venu apporter au monde pécheur et perdu pour le sauver, l'éclairer, le sanctifier, en donnant à l'homme la connaissance de ses devoirs et de sa dignité, avec les espérances vivantes et glorieuses d'une félicité éternelle.

C'est-là notre religion, que nous sommes heureux de posséder, nous ne nous en faisons point honte, nous aimons à le proclamer à haute et intelligible voix.

Si l'Église romaine met sa gloire à être attachée au pontife de Rome, notre gloire, à nous, chrétiens évangéliques, est d'être attachés à notre Seigneur Jésus-Christ, notre souverain pontife ; si les enseignements de l'Église romaine sont dans les bulles de ses papes et dans les décrets de ses conciles, nos enseignements, à nous, sont dans les saintes Écritures de notre Dieu ; si l'Église romaine se glorifie dans la pompe de ses cérémonies, la recherche de ses ornements et l'éclat de son culte, *nous*, nous nous glorifions dans la simplicité du culte évangélique, dans l'adoration en esprit et en vérité, dans la majesté des doctrines du Sauveur, dans la sainteté de ses préceptes qui gagne et régénère le cœur et l'esprit, dans la paix de la conscience et le privilége glorieux et ineffable d'être faits enfants de Dieu ; gloire pour gloire nous préférons la nôtre, enseignements pour enseignements nous ne pouvons hésiter, culte pour culte notre choix ne peut être douteux.

Mais votre nom est nouveau, me direz-vous ? J'en conviens, mais notre religion est-elle nouvelle ? Le nom de catholique romain n'est-il pas nouveau ? Celui de pape, ce-

lui de cardinal ne sont-ils pas aussi nouveaux ? Les trouve-t-on dans l'Évangile ?

En religion, ce n'est pas le *nom seul* qui doit nous diriger, ce sont les doctrines, le fondement même de la foi. Combien de choses dont les noms sont changés et qui sont toujours les mêmes ? Combien qui ont de beaux, de vieux noms et qui ne valent rien ? L'apôtre Paul ne dit-il pas que les *ministres de Satan* se feront *apôtres de Jésus-Christ ?* et que Satan se déguisera en *ange de lumière ?* s'il faut s'arrêter au nom seulement où en viendra-t-on ? On fera le plus étrange renversement. On prendra les faux chrétiens pour de vrais chrétiens, et les enfants de Dieu pour les enfants du diable. S'il faut s'arrêter à l'extérieur, comment discernera-t-on les *anges de ténèbres* lorsqu'ils seront déguisés en anges de lumière et les faux prophètes lorsqu'ils feront des signes et des miracles jusqu'à séduire les élus si cela était possible ? Comment pourra-t-on discerner les imposteurs et les hypocrites qui sont *vêtus de peaux de brebis* mais qui au dedans sont des loups ravissants ? Non, non, Messieurs, ce n'est pas au *nom* qu'on doit s'arrêter, c'est aux doctrines, c'est aux choses elles-mêmes.

Notre Seigneur nous dit en parlant des vrais et des faux prédicateurs : *vous les connaîtrez à leurs fruits.* Il ne dit pas à leurs noms, à leur extérieur, à leur succession, mais *aux fruits*, à la *saine doctrine*. C'est la vraie doctrine unie avec la vertu qui fait le vrai ministre, comme la vraie religion. Ainsi, si parmi les hommes, notre Église paraît avoir un nom nouveau, il n'en est pas de même de *notre doctrine*, de la foi de notre Église, qui sont celles des premiers fidèles.

En effet, nous croyons à *l'autorité divine et à l'inspiration de l'Ancien et du Nouveau Testament ; à la Trinité Sainte, Père, Fils et Saint-Esprit, un seul Dieu béni éternellement ; à l'Incarnation de notre Seigneur Jésus-Christ dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie ; à sa mort expiatoire sur*

la croix ; à sa résurrection, à son ascension à la droite de la Majesté de Dieu, d'où il viendra pour juger les vivants et les morts.

Nous croyons *au péché originel ; à la rédemption par le sang de Jésus-Christ ; à la nécessité de la régénération du cœur et de la vie ; à la rémission de nos péchés par la vraie foi en Jésus-Christ ; à la nécessité des bonnes œuvres comme fruits et preuves de la foi, mais le salut par le sang de Jésus-Christ.*

Nous croyons *aux sacrements du Baptême et de la Sainte Communion, selon l'institution de notre Seigneur ; à la résurrection de nos corps ; à l'enfer pour les inconvertis et au paradis pour les enfants de Dieu.*

Toutes ces doctrines sont-elles nouvelles ? N'ont-elles que trois cents ans d'existence ? L'Évangile où nous les avons apprises ne remonte-t-il qu'à Luther et à Calvin ? Si ces doctrines, si cet Évangile ne remontent qu'à eux, demandez-le à M. Chiniquy, demandez-le à tous les prêtres de Rome et qu'ils nous le disent ; et s'ils sont forcés d'avouer que ces doctrines remontent à Jésus-Christ, comment M. Chiniquy ose-t-il dire que nous ne sommes que d'hier et que notre religion ne remonte qu'à trois cents ans ? Qu'il nous dise en quoi nous sommes des *novateurs* et quelles sont ces doctrines nouvelles et de fraîche date que nous avons ajoutées à l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ, et pour lesquelles son dédain ne connaît pas de bornes ?

Quand on parle en public et qu'on est exposé à se faire juger dans ce qu'on dit, on devrait être plus prudent et connaître un peu mieux son sermon ou son histoire, sous peine de passer pour un ignorant ou pour un calomniateur.

Quels sont, Messieurs, les vrais novateurs en religion ? Le bon sens ne dit-il pas que ce sont ceux qui enseignent des doctrines qui ne nous viennent pas directement de Jésus-Christ ou des apôtres ? Les apôtres ont enseigné la vraie religion, ils ont prescrit aux fidèles tout ce qu'ils devaient

croire et pratiquer pour être sauvés, sans y rien changer sous peine de condamnation, et ces choses sont renfermées dans la sainte Écriture pour la direction des fidèles dans tous les temps. Mettre ensuite la main à cette religion sainte et parfaite pour y changer quelque chose, y ajouter, ou en retrancher, n'est-ce pas là de la nouveauté ? Ceux qui font cela ne sont-ils pas des novateurs ? Ces changements, ces additions apportés successivement à la religion de Jésus-Christ ne sont pas plus d'elle, ne lui appartiennent pas plus que le Mahométisme, que le Paganisme, que toutes les fausses religions de l'homme qui ont corrompu le monde, bien certainement.

Or, c'est exactement ce qui est arrivé. La plus légère connaissance de l'histoire de l'Église en fait preuve. L'Église romaine a changé la religion de Jésus-Christ, elle a ajouté et retranché aux enseignements des apôtres, elle a varié de siècle en siècle, comme aucune autre église ne l'a fait autant. Et parce que nous ne voulons pas reconnaître comme *divins* tous ces changements-là, elle nous condamne comme des novateurs et des hérétiques dignes de la perdition, tandis que ce n'est pas nous qui avons changé la religion de Jésus-Christ.

L'antiquité de l'Église romaine n'est qu'une *vieillesse* d'erreurs, nous la déclarons incapable de trouver *racine* ou *trace* de ses enseignements particuliers dans les pages de la sainte Écriture, qui se proclame la seule règle d'autorité en matière de foi, et nous défions en même temps messieurs les prêtres de nous prouver qu'une seule des doctrines de notre foi ne nous vient pas en ligne directe des enseignements apostoliques. Je le répète, Messieurs, les novateurs sont ceux qui ne remontent pas jusqu'aux apôtres, et qui ont mis les commandements des hommes à la place des commandements de Dieu.

Voici quelques-uns des points, que, selon nous, on ne trou-

ve nullement enseignés par les apôtres, mais qui ont été ajoutés de siècle en siècle à l'Église. L'infaillibilité de l'Église romaine, la suprématie du Pape, la doctrine de la transsubstantiation et celle du salut de notre âme par le canal du prêtre, (nous trouvons même par trop étrange qu'un prêtre puisse dire à un pécheur qui a fui depuis dix, vingt, trente et quarante ans le tribunal de la pénitence : venez me trouver et dans peu de temps *votre salut est fait.*) de même que la doctrine du purgatoire, le culte en langue inconnue, la défense des viandes, l'invocation des saints, le culte des images et des reliques, et de nombreux autres points. Pour tous ces points-là nous sommes condamnés par M. Chiniquy, mais avant de croire la condamnation qui est descendue du haut de la chaire de votre paroisse, veuillez suspendre votre jugement pour un peu de temps, et après nous avoir entendus vous prononcerez.

VI. Infaillibilité.

1. Nous ne croyons pas à *l'infaillibilité* de l'Eglise catholique romaine, parce que nous sommes forcés de voir qu'elle n'est pas infaillible ; rien au monde n'est plus clair.

En effet, commençons par demander à Messieurs les prêtres où réside cette infaillibilité, et ils se trouvent immédiatement embarrassés et ne peuvent nous répondre sans nous dévoiler les tristes et profondes divisions qui existent dans leur église relativement à ce point, car jusqu'à ce jour cette Eglise infaillible n'a pas su déterminer le siège de son infaillibilité.

Si nous nous adressons à de certains évêques, ils nous diront que c'est le pape qui est infaillible, et que tout ce qui sort de sa bouche comme pape est marqué de ce sceau ; mais le célèbre Bossuet, et avec lui de nombreux évêques, et des conciles nous diront avec chaleur que ce n'est pas le pape, mais le concile général qui est infaillible, un troisième parti s'opposera à ceux-là et nous dira qu'ils sont

dans l'erreur, que le pape est faillible, le concile est faillible, mais que le pape et les conciles ensemble forment une infaillibité ; un quatrième parti qui a peu d'adhérents, c'est vrai, mais qui existe, nous dira que c'est l'Eglise de Jésus-Christ, c'est-à-dire le corps entier des fidèles qui est infaillible.

Voilà donc dès l'entrée plusieurs opinions qui se renversent les unes les autres, et qui nous mènent par quatre chemins différents sur le fondement même de la foi et du salut dans l'Eglise romaine. Certes, si Dieu eût établi un tribunal infaillible chargé de nous expliquer les saintes Ecritures et de nous faire connaître toute sa volonté il nous aurait clairement indiqué où se trouve ce tribunal infaillible et qui en sont les juges, il ne nous aurait pas laissé errer sur un sujet si important, " il aurait été aussi visible qu'une ville ou une montagne, que le soleil dans les cieux."

Les Protestants n'ont jamais montré une pareille division sur le fondement même de la foi ; à cet égard ils sont tous parfaitement unanimes, et cette Eglise qui se glorifie si fort d'être *une et infaillible*, aurait bien dû se mettre d'accord avec elle et terminer les longues dissensions qui la minent sur ce point depuis des siècles, car il nous semble que c'est se moquer des fidèles, des hommes que de dire qu'elle est infaillible et de ne pas savoir nous dire où est ce tribunal à si haute prérogative qu'elle prétend avoir dans son sein.

Un des moyens de reconnaître l'excellence d'une chose c'est de la voir agir et marcher ; une chose bonne agira bien. Ainsi un tribunal infaillible donnera des preuves d'infaillibilité, tout naturellement ; et ces preuves seront entr'autres de ne jamais se contredire, de ne jamais varier, de n'enseigner jamais d'erreurs. Cherchons maintenant ces caractères-là et nous verrons que ce tribunal infaillible de l'Eglise romaine a varié de siècle en siècle, qu'il s'est contredit comme jamais tribunal civil ne l'a fait plus et qu'il a en-

seigné de nombreuses erreurs. Entre mille exemples, je n'en citerai que quelques-uns. Commençons par les papes.

Le pape Grégoire 1er qui mourut l'an 104, déclare que celui-là est un *antechrist qui prend le nom de souverain pontife*, que ce nom-là est *un nom de blasphême* (Grég. lib. VI). Plus tard le pape Grégoire VII, décrète que le nom de *souverain pontife appartient à l'évêque de Rome* (Grég. VII, 1 ep.). Le même Grégoire VII fait décréter par des conciles que le *pape ne peut errer, qu'il est infaillible* (Bell. IV, 8); mais le pape Grégoire en 1370 dit à son lit de mort et dans son testament, qui, si dans le *consistoire*, (le consistoire est l'assemblée du pape et des cardinaux), *ou dans les conciles ou ailleurs, il a soutenu quelques doctrines contraires à la foi catholique, il condamne ce qu'il a fait.* Il ne croyait donc pas à son infaillibilité.

Le concile de Trente ordonna qu'on préparât sous l'autorité du pape une version authentique de la Vulgate. Le pape Sixte V se chargea de cet ouvrage et y mit beaucoup de soins et donna au monde une Vulgate qu'il accompagna d'une bulle, la déclarant *parfaite*, et prononçant des anathèmes ou malédictions contre quiconque prétendrait y trouver des erreurs et y changerait quelque chose. Peu de temps après, les savants trouvèrent qu'elle fourmillait d'erreurs, tellement que le successeur de Sixte V, Clément VIII supprima cette édition et en puplia une autre dans la quelle il avait fait de mille à deux mille corrections, dont plusieurs étaient très importantes, et il donna aussi une nouvelle Vulgate comme *parfaite*, menaçant d'excommunication celui qui y trouverait des fautes. Maintenant comment faire quand de tels hommes s'accordent si peu? qui croire? Si on se soumet cette année au vicaire de Jésus-Christ, son successeur peut nous excommunier l'année suivante pour la même chose. Il y a quelque temps c'était un grand péché de manger de la viande le samedi, il n'en

est plus ainsi maintenant. Un autre pape va peut-être changer cet usage légitime, et nous serons grandement coupables si nous mangeons un morceau de viande le samedi matin.

Selon quelques évêques, l'infaillibilité du pape est un article de foi dans l'Eglise romaine, selon d'autres elle n'en est pas un ; mais comment croire que le Saint-Esprit ait demeuré dans le cœur d'un grand nombre de pontifes qui ont porté la triple couronne ? Les papes Eleuthérius et Victor ont été infestés d'hérésie ; St. Marcellin, pape, a sacrifié aux idoles et a renié la foi en Jésus-Christ dans la persécution. Il vécut assez longtemps pour se repentir de son péché et nous donner en cela une preuve qu'il n'était pas infaillible. Les papes Libère (366), saint Félix, saint Zozime, (418), Honorius, (638) ont soutenu des erreurs condamnées par des conciles. Le pape Vigile obtint le siége de Rome par fraude, en chassa l'évêque légitime et changea ses opinions plusieurs fois. Le pape Léon X ne croyait pas à l'Evangile, Jean XXIII ne croyait à rien : il était athée, comme le déclare le concile de Constance ; le pape Gélase ne croyait pas à la transsubstantiation et dit dans son livre des deux Natures : *que la substance ou la matière du pain ne cesse point d'être au Saint-Sacrement, et que ce que nous célébrons est l'image ou la ressemblance du corps et du sang de Jésus-Christ.*

Plusieurs papes ont régné en même temps, s'excommuniant les uns les autres ; un très grand nombre ont été des prodiges de malignité, d'avarice, de vices et de toutes sortes de corruptions. Comment voir l'infaillibilité dans de tels hommes ? Comment l'Esprit-Saint, qui seul peut rendre infaillible, peut-il avoir demeuré avec eux ? quelle communion y a-t-il entre la lumière et les ténèbres ? demande l'apôtre. Jésus nous enseigne que si un homme veut faire la volonté de Dieu il reconnaîtra si sa doctrine

est de Dieu, ou s'il parle de son chef; et que si quelqu'un entend sa parole et ne la croit point, il est semblable à un homme qui bâtit sa maison sur le sable, laquelle s'écroulera, et grande en sera la ruine. Où est-il enseigné que la lumière et les ténèbres, la vérité avec l'erreur, la sainteté avec le vice, l'infaillibilité avec les contradictions peuvent demeurer ensemble, dans un même cœur? Où est-il enseigné que la *vérité*, cette plante si belle et si sainte peut fleurir sur les ruines du vice et de l'erreur, et que l'Esprit-Saint peut habiter avec la corruption? Non, tout s'accorde, la raison et la conscience ainsi que la révélation pour repousser cette notion de l'infaillibilité des papes; car la soutenir, ce serait soutenir que la *vérité* n'est guère mieux que l'erreur, et le mystère de piété guère mieux que le mystère d'iniquité.

Si l'infaillibilité du pape ne peut se soutenir, l'infaillibilité des conciles le peut-elle mieux?

Si le pape qui est le chef suprême, la tête du corps de l'Eglise romaine n'est pas infaillible, comment les membres du corps séparés de la tête pourraient-ils être infaillibles? Si on ne peut pas tirer une étincelle de l'infaillibilité du pape, comment le pourra-t-on des conciles? Chaque évêque est *faillible*, c'est admis, c'est clair, c'est sans exception, quand ils sont tous réunis comment peuvent-ils être infaillibles? Ajoutez des zéros en infaillibilité à d'autres zéros, ou multipliez ces zéros par d'autres zéros, aurez-vous jamais un nombre? Le plomb, le cuivre fondu et refondu, moulé et remoulé, peut-il devenir de l'argent, de l'or? *de rien* peut-on avoir quelque chose? des lunatiques mettant ensemble leurs têtes, peuvent-ils devenir la *sagesse* même? S'il n'y a point *de vie* dans chacun des membres, comment *le corps* peut-il être vivant?

Et tous ces conciles, qu'on nous donne pour des juges infaillibles, qui a plus varié, qui s'est plus contredit, qui

a plus erré qu'eux ? On en jugera par les faits suivants.

En 315, le concile de Néocésarie approuvé par le pape Léon IV, condamne les *secondes noces* qui sont pourtant conformes à la parole de Dieu.

En 325, le concile de Nicée condamne l'hérésie *d'Arius*, prêtre d'Alexandrie, qui nie la divinité suprême de notre adorable Rédempteur, mais dix ans plus tard un nombreux concile, tenu à Tyr, puis à Jérusalem condamne le concile de Nicée, relève l'hérétique Arius de sa condamnation et proclame son hérésie la foi de l'Eglise catholique. Quelques années plus tard deux conciles condamnent celui-là, mais en 354, un concile à Milan relève encore Arius de sa condamnation et envoie en exil un grand nombre d'évêques et de chrétiens qui avaient protesté contre son hérésie. Le concile de Rimini, en Italie, composé de 600 évêques nie encore la divinité suprême de notre Seigneur Jésus-Christ.

Le troisième concile d'Ephèse fut une assemblée de tumulte, de faction et de cabale.

Le concile de Constantinople en 754 défend et condamne les images ; le second concile de Nicée en 787 les rétablit et ordonne de les *adorer ;* le concile de Francfort en 794, excommunie le concile de Nicée et condamne les images. Il y a encore quatre autres conciles qui se sont occupés des images, sept en tout ; quatre qui les ont condamnées, trois qui les ont admises.

Le premier concile de Nicée et celui de Carthage décrètent que *personne* ne peut prendre *sans péché* le titre de *souverain pontife,* mais un autre concile à Constantinople et combien d'autres ordonnent le contraire.

Le concile de Constance en 1414, retranche la coupe au peuple dans la sainte Communion, mais le concile de Bâle, en 1431, la lui rend.

En 754, le concile de Constantinople appelle le pain et le vin de la communion, *l'image du corps vivifiant* du Sau-

veur, et plus tard plusieurs conciles ont décidé le contraire.

Un concile de Latran a décidé que le pape est au-dessus du concile, mais deux autres, à Constance et à Bâle ont décidé le contraire.

Que de contradictions encore sur les sept sacrements, l'Eglise romaine ayant varié de deux, trois, quatre, cinq, six, s'est enfin arrêté à sept, qu'un concile dit avoir été établis par Jésus-Christ, tandis que Jésus-Christ n'en a établi que deux.

C'est assez pour le moment sur les contradictions des conciles ; on en finirait pas si on voulait toutes les citer, tant elles sont nombreuses ; une seule suffit pour renverser entièrement tout le système de leur infaillibilité.

Si l'Eglise romaine était infaillible, elle saurait où est son infaillibilité, surtout elle ne se serait jamais contredite, elle n'aurait jamais varié, ni enseigné d'erreurs. Ses doctrines auraient toujours été les mêmes, et en parfaite harmonie avec celles des apôtres et des premiers chrétiens ; mais bien au contraire ce sont des contradictions partout. Papes contre papes, conciles contre conciles, erreurs et divisions interminables. Pendant les soixante-dix ans que le siége du pape fut transporté en France, et pendant les cinquante ans que dura le grand schisme d'Occident, l'Eglise romaine était partagée en factions ayant leurs papes à leurs têtes qui étonnèrent le monde par toutes les erreurs qu'ils se reprochèrent. Quelle belle peinture d'unité et d'infaillibilité ! Comment oser parler d'infaillibilité avec de tels désordres ? Et les divisions interminables des Franciscains, des Dominicains, des Carmes et d'autres ordres religieux ! Comment une maison divisée contre elle-même peut-elle être infaillible ?

Non, non, mille fois non, il n'y a point d'infaillibilité dans l'Eglise romaine.

Une seule chose est infaillible ici-bas, c'est la *Parole de*

Dieu, ce sont les saints Ecrits des Apôtres et des Prophètes. Eux seuls n'ont jamais changé, eux seuls ne se contredisent jamais et n'enseignent jamais d'erreurs : ils sont fermes et stables aux siècles des siècles ; le ciel et la terre, tous les conciles et tous les papes passeront, mais la sainte Parole de Dieu ne passera point. Qu'on est heureux de pouvoir y asseoir la plante de son pied, et s'y reposer sûrement !

Comment pourrait-on laisser cette sainte Parole, et les saints Evangélistes pour les enseignements des hommes ? Comment quitter le chemin royal que le Seigneur Jésus-Christ et tous les fidèles ont suivi pour arriver au royaume des cieux, pour nous perdre dans la labyrinthe des bulles des papes et des décrets des conciles !

On a peur de se perdre, dit-on, en écoutant l'Evangile, mais comprendra-t-on mieux les conciles ? Sont-ils plus clairs ? Y trouve-t-on mieux et plus sûrement le chemin du ciel, et la paix de l'âme ? Les prêtres parlent-ils plus clairement que le St. Esprit, ou que St. Pierre et St. Paul ? Assûrément nous détourner de la lecture de l'Ecriture de peur que nous nous trompions pour nous adresser aux conciles, c'est couler un moucheron, pour engloutir un chameau !

Sur quoi, nous dit-on que repose l'infaillibilité de l'Eglise ? Selon les prêtres, sur la Bible. Pourquoi donc la défendre ? Mais de peur que nous la suivions, ils nous disent qu'elle n'a d'autorité que celle que l'Eglise lui donne. Or, comme l'Eglise ce sont des hommes, ce sont donc des hommes qui donnent autorité à ce que Dieu nous a dit. Quand Dieu nous parle dans son Evangile il faut que l'Église nous autorise à le croire, et si l'Église ne nous y autorise pas, que faut-il faire ? Ne pas écouter notre Dieu ! Étrange aberration de l'esprit ténébreux de l'homme. Aujourd'hui, l'on nous cite l'Évangile pour que nous croyions à l'autorité de l'Église romaine demain ; l'Église ro-

maine nous citera son autorité pour nous ôter l'Évangile. C'est ainsi qu'on conduit les hommes.

L'Église nous parle par le pape ou les conciles, mais le Pape à quelle distance est-il de nous ! Et les Conciles où sont-ils ? qui les connaît ? qui les a lus pour se diriger par eux ? Y en a-t-il un sur cinquante mille ! Depuis combien de temps ne sont-ils plus ? Voilà bientôt trois cents ans que le dernier a expiré.

Comme le pape et les conciles ne peuvent nous parler, c'est *le prêtre* de la paroisse qui le fait. On nous fait de grandes promesses, un *guide*, un *juge infaillible*, et ce guide, ce juge qui ne se trompera jamais, c'est un faible mortel, que les hommes peuvent tromper, que la passion peut aveugler, qui doit exercer son jugement particulier pour comprendre les ordres qu'on lui donne, et qui dans bien des cas s'est montré un homme vicieux .... voilà le guide infaillible ... le juge qui doit prononcer de notre bonheur ou de notre malheur éternel !..

On nous dit que tous les hommes peuvent se tromper, le prêtre, l'évêque comme tous les autres ... et c'est justement un de ces hommes faillibles qu'on nous donne pour guide infaillible !.. Et quand ces hommes faillibles, exerçant leur jugement faillible, parlent contrairement à la parole de Dieu, comme c'est le cas, *c'est eux*, qu'on doit écouter et non la parole de Dieu ! Quelle infaillibité ! mon Dieu ! quelle infaillibilité !

Ah ! non, jamais l'Église romaine ne s'est montrée plus délaissée du Seigneur, plus livrée à un esprit dépourvu de tout jugement que lorsqu'elle a décrété en 1076 qu'elle était infaillible. Jamais elle n'a fait preuve de plus d'orgueil, et il n'est pas étonnant que Dieu dans son juste jugement l'ait laissé tomber si bas.

C'était le commencement de cet orgueil que l'apôtre lui reprochait déjà dans l'épître qu'il lui adressait en disant :

Ne t'élève point par orgueil, mais crains. Tu étais de ta nature un olivier sauvage, ne t'élève donc point contre les branches, car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles (les Juifs) *prends garde qu'il ne t'épargne point non plus.* Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu, sa sévérité envers ceux qui *sont tombés*, et sa bonté envers toi *si tu persévères en sa bonté*, car autrement *tu seras aussi coupé* (Rom XI). On le voit, c'est un exhortation sérieuse à l'humilité, ne t'élève point par orgueil, mais crains ; c'est aussi une déclaration bien positive que l'apôtre ne croyait pas à l'infaillibilité que l'Eglise romaine s'arroge aujourd'hui, car selon lui, cette Eglise pourrait ne *pas persévérer*, pourrait être *retranchée* si elle s'élevait par orgueil, et *être coupée* comme une *branche stérile*. Or, cela ne peut jamais être dit d'une église infaillible, parce qu'une telle église ne peut *que persévérer*, elle ne peut pas *s'élever par orgueil*, ni *être retranchée*, ni *coupée*.

Elle n'est pas non plus l'*Eglise-mère*, l'église catholique comme elle le dit ; car, selon l'apôtre, elle n'est qu'une *branche ;* elle n'est pas *la racine*, elle n'est qu'un *rameau ;* une branche qui peut être retranchée sans que l'arbre en souffre. La chute d'une branche n'est pas la chute de l'arbre. L'arbre de la vérité, de la vraie religion demeurera toujours et fleurira, ses racines s'étendront de tous côtés, ses rameaux couvriront la terre de son ombre, et ses feuilles seront pour la guérison des nations, que l'Eglise romaine si elle s'est élevée par orgueil, et malheureusement n'est-ce trop le cas ? ne sera qu'une *branche retranchée*, une *église infidèle*.

Ah ! Messieurs, Messieurs, l'Évangile peut-il faire autre chose que des protestants ? Mais si l'Évangile nous donne de mauvais conseils que les prêtres nous le disent ! Et si nous sommes des novateurs envers l'Église romaine, c'est la Parole sainte qui nous a appris à l'être. Si elle nous

rend protestants, que messieurs les prêtres aient le courage d'accuser notre Seigneur Jésus-Christ et ses apôtres puisque c'est d'eux que nous avons appris à rejeter les enseignements dont ils nourrissent leurs auditeurs.

Je sais que l'Église romaine avance certains passages de l'Évangile pour soutenir son infaillibilité, mais aucun d'eux ne soutient l'examen, aucun ne parle d'une église catholique infaillible, ni d'un tribunal infaillible de l'Église romaine. Lisez St. Pierre, lisez St. Paul, lisez St. Jean, lisez notre Seigneur Jésus-Christ : ils n'en parlent pas, non, pas un seul n'en dit un mot, un seul mot.

Chose extraordinaire et bien malheureuse pour cette Eglise qui ne peut pas trouver un seul mot de promesses pour elle dans tout l'Evangile.

VII. Suprématie du Pape.

2. Nous ne croyons pas à cette suprématie parce que c'est une doctrine nouvelle qui n'a pas l'ombre de fondement dans les saintes Écritures.

A la fin du 6me. siècle, Grégoire 1er. écrivait à l'empereur de Constantinople " *que celui-là a l'orgueil et le caractère de l'antechrist, qu'il en est le Précurseur, qui prend le titre d'Evêque universel*, ou souverain pontife. L'évêque de Constantinople avait pris ce nom-là que l'empereur Maurice lui avait donné, ce qui amena les scènes les plus scandaleuses entre les deux évêques. Deux années après la mort de Grégoire 1er. Boniface III, évêque de Rome, loin de se faire scrupule de prendre cette même désignation d'*évêque universel*, qu'on avait tellement contestée aux évêques de Constantinople, la sollicita même auprès de l'empereur Phocas, avec le privilége de la transmettre à tous ses successeurs ; et Phocas, ce prince si tristement célèbre par ses crimes, Phocas qui avait assassiné Maurice pour monter à sa place sur le trône de l'empire, satisfit à l'ambition de Boniface qui avait su le gagner par des flat-

teries, et dépouilla l'évêque de Constantinople du titre qu'il portait depuis plusieurs années, pour le conférer à l'Évêque de Rome, déclarant en outre l'Église de Rome maîtresse de toutes les autres églises de la catholicité.

Tel fut l'établissement (606) de cette suprématie qui continua à grandir jusqu'à ce que le pape devînt non seulement le maître et le seigneur spirituel de ses frères, le vicaire de Jésus-Christ, mais aussi un roi temporel, un roi-prêtre avec la domination des rois de ce monde, ayant tout leur entourage et se faisant appeler des titres pompeux, mais contraires à l'Évangile, de Très Saint Père, Sa Sainteté, le Seigneur de l'Univers, et Dieu en terre.

Si ces choses étaient selon l'Évangile, on les y trouverait clairement. Mais pas un mot, un seul mot ne s'y trouve. En effet, où Jésus-Christ ou les apôtres ont-ils parlé d'un prince des apôtres, d'un vicaire du Fils de Dieu, d'un prince temporel et spirituel de l'Église, d'un Très-Saint-Père, d'un Dieu en terre ?

Cependant messieurs de Rome veulent soutenir les prétentions de leur Pape et nous citent, sans trop se les expliquer, ces belles paroles du Sauveur : *Tu es Pierre et sur cette pierre j'édifierai mon église, et je te donnerai les clés du royaume des cieux.* Ce *Tu es Pierre* leur suffit pour y voir l'apôtre chef, prince des apôtres, vicaire du Fils de Dieu ; puis St. Pierre, évêque de Rome, puis enfin St. Pierre transmettant son vicariat aux évêques de Rome, ses successeurs. Ils y voient toutes ces choses ; mais ces choses y sont-elles ? Non certainement, comme on va le voir.

En admettant que *la pierre* sur laquelle Jésus-Christ bâtira son Église désigne St. Pierre, le sens clair et simple de ces paroles est que Jésus-Christ l'a établi le fondateur de son Église, que *l'Eglise a été fondée par lui*, comme le dit très-bien St. Tertullien. St. Pierre a été un des principaux in-

struments pour répandre l'Évangile dans le monde, fonder l'Église chrétienne et établir la vérité.

Le jour de la Pentecôte il défendit la cause de son maître avec un grand courage, avec clarté, et une grande force de conviction. Il posa les fondations de la première Église, l'Église de Jérusalem, appelée par un concile général *la mère de toutes les églises*, par la conversion de 3000 personnes, qui, embrassant de bon cœur la doctrine que St. Pierre leur prêchait, furent baptisées. Plus tard, quand l'Évangile devait être annoncée aux Gentils, et l'Église chrétienne établie parmi eux, St. Pierre fut choisi pour être l'instrument de cette œuvre avant que St. Paul eût été appelé aux fonctions de l'apostolat. Certes, voilà de magnifiques priviléges accordés à St. Pierre en récompense de ce qu'il a confessé le Fils de Dieu et s'est attaché a lui.

Mais, rien n'indique en cela, ni dans toute sa vie, que St. Pierre soit le fondateur de l'Église à l'exclusion de Jésus-Christ et des autres apôtres, ni qu'il ait été chef principal de l'Eglise, ni vicaire de Jésus-Christ. Seulement ce saint apôtre, comparé aux autres apôtres et aux prophètes, est un ouvrier distingué ; il est le premier en rang, et peut justement être appelé une roche, c'est-à-dire un fondement ferme, solide.

Les apôtres et les prophètes sont appelés dans tout l'Evangile *le fondement de l'Eglise. Vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes*, disait St. Paul aux Ephésiens (II, 20). St. Pierre est *parmi eux* et non *au-dessus d'eux*, il est *une pierre* du fondement, avec toutes les *autres pierres*. St. Jean en parlant de l'Eglise, sous la désignation de la Nouvelle Jérusalem, dit *qu'elle a douze fondements, qui sont les douze apôtres de l'Agneau* (Ap. XXI, 14).

Les apôtres et les prophètes sont appelés *fondement* de l'Eglise, à cause du témoignage qu'ils ont rendu de la vie de notre Seigneur Jésus-Christ, de sa personne, de son

œuvre expiatoire sur la croix, qui sont le *fondement* sur lequel repose la foi des fidèles ; qu'ils ont prêché ces choses et les ont soutenues par leur vie sainte et leurs dons miraculeux. Et c'est en se reposant sur ce *fondement des apôtres et des prophètes* que les fidèles sont en sûreté. Mais ces apôtres, ces prophètes et tous les fidèles reposent sur un *fondement premier* qui est J. C. la principale pierre de l'angle, le centre d'unité, selon que le disent St. Pierre et St. Paul. *Nul ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé, qui est Jésus-Christ* (I Cor. III, 11). *Jésus-Christ étant la maîtresse pierre du coin en qui tout l'édifice posé et ajusté s'élève comme un temple saint consacré au Seigneur* (Eph. II, 21). *Vous approchant de Jésus-Christ,* dit St. Pierre, *qui est la pierre vive, rejetée des hommes, mais choisie de Dieu et précieuse* (I Pierre II, 4).

La base de l'Église *proprement dite,* la pierre sur laquelle repose tout l'édifice n'est pas St. Pierre, L'HOMME PÉCHEUR, mais Jésus-Christ, L'HOMME DIEU, que l'apôtre venait de confesser en disant : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant,* et que l'Esprit-Saint nous représente aussi fréquemment sous l'emblème d'une pierre, d'un rocher.

C'est là une chose claire et naturelle, et qu'un enfant peut comprendre. Le fondement est ce qui supporte tout l'édifice, or, faire reposer l'édifice spirituel de l'Église de Jésus-Christ sur St. Pierre, faible mortel, c'est la faire reposer sur un homme, c'est mettre l'homme à la place de Jésus-Christ, un racheté, un sauvé par grâce. à la place de celui qui est le Sauveur, c'est bâtir sa maison sur le sable et non sur le rocher. Si l'Église était bâtie sur St. Pierre, *proprement* dit, la promesse que Jésus-Christ a faite à son Église : que *les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle,* aurait manqué d'être accomplie ; car, quand Pierre renia son Maître avec exécration et serment, les portes de l'enfer auraient prévalu contre elle ; quand Pierre tomba,

l'Église serait tombée avec lui, et combien serait-ce vrai que la vraie Église aurait été dès lors abandonnée de Dieu, si cette longue liste de papes, si différents de St. Pierre en caractère, en piété, en toutes choses, qui se réclament pour ses successeurs, étaient les chefs de l'Église.

Mais non, Jésus-Christ est la base de l'Église et non l'homme, ni aucun fils d'homme. Ce rocher des siècles éternels ne passera jamais, Satan ne peut l'atteindre ; c'est pourquoi son Église peut résister à la puissance des hommes et des démons, son sang a été répandu sur le Calvaire, il peut satisfaire à tous nos besoins et sauver nos âmes et jamais l'homme. Otez Jésus-Christ de la base de l'Église et mettez-y l'homme, et toute l'Église tombe et devient une masse de ruines, la foi n'est plus en Jésus, mais en l'homme, et maudit soit l'homme, dit le prophète, qui se confie en l'homme, et qui fait de la chair son bras. (Jérémie XVII : 5).

L'Église dans les saintes Écritures ,est appelée l'épouse de Jésus-Christ, le corps de Jésus-Christ dont il est la tête, le chef. Or, cette épouse n'a pas été donnée à Pierre, mais à Jésus-Christ, elle n'a pas non plus deux têtes, deux chefs, ce qui serait une monstruosité. Et, en supposant que nous admissions deux têtes, deux chefs, l'un visible, l'autre invisible, comment les arrangerions-nous ? L'un vivant dans la pauvreté, assisté par des femmes pieuses qui le servaient, n'ayant pas un lieu pour reposer sa tête, étant méprisé de tous, couronné d'épines, priant du sein de l'agonie et mourant sur la croix ; et l'autre, vivant somptueusement et dans la mollesse, dans les palais des princes et des rois payens, le front ceint d'une triple couronne étincelante de pierreries, et se faisant appeler Seigneur des seigneurs, Dieu en terre, ou Très-Saint Père. Quelle différence ! quel contraste, ou plutôt quelle impiété.

Pour soutenir encore les prétentions de l'évêque de Rome,

on dit que St. Pierre a reçu le pouvoir des clés, par conséquent il est pape.

Si le pouvoir des clés constitue Pierre un pape, un vicaire de Jésus-Christ, logiquement parlant, tous les apôtres et tous les fidèles sont des papes, car ce même pouvoir des clés a été donné aux *douze apôtres*, et aux fidèles assemblés avec eux. Les fidèles aussi bien que les apôtres seraient donc des papes. (Lisez pour cela Matt. XVIII, 18, 19, 20 et Luc XVII, 3). Où est le Pape, le vicaire de Jésus-Christ en toutes ces choses ?

Ce pouvoir des clés s'explique tout naturellement par l'Évangile lui-même, par la vie des apôtres et par leurs discours où nous voyons comment ils ont compris les enseignements de leur maître, et ce qu'ils entendaient par ce pouvoir des clés. Or, les apôtres nous montrent eux-mêmes que c'est par la *prédication*, par *des enseignements et* par *des actes de discipline* qu'il s'exerçait. Une clé est pour ouvrir et pour fermer et c'est en annonçant la repentance et la foi en Jésus-Christ, que le royaume des cieux est ouvert aux pécheurs ; à eux d'y entrer en croyant la sainte Parole, tandis qu'il le ferme en ne la croyant pas. St. Pierre se sert de ses clés pour la première fois, le jour de la Pentecôte, lorsqu'il appelle les pécheurs à la conversion et au baptême. Il s'en sert encore dans le dixième chapitre des Actes en annonçant l'Évangile à Corneille et à ses amis. Il lie Ananias et Saphira des liens de la mort et délie une foule de malheureux. Mais rien ne nous montre encore en cela un véritable vicaire de Jésus-Christ, un prince des apôtres. Il n'en est pas dit un mot ici, ni ailleurs, ni dans tout l'Évangile ; cette suprématie, ce vicariat est contraire à tout ce que nous lisons dans les saintes Écritures, où nous voyons les apôtres égaux entre eux, exerçant la même autorité, *plusieurs d'entr'eux* occupant un rang aussi élevé que St. Pierre. Dans les Épitres nous entendons

l'apôtre Paul déclarer qu'il n'est en rien inférieur aux plus excellents apôtres (2 Cor. XI. 5), et qu'il a résisté en face à St. Pierre dans une occasion où il méritait d'être repris (Gal. II, 5-15). Dans les Évangiles nous voyons les apôtres discuter entre eux pour savoir qui était le plus grand, le chef parmi eux, ce qu'ils n'auraient pas fait, si St. Pierre eût été établi leur chef suprême, et Jésus-Christ les condamne pour de tels discours. Les Actes des apôtres nous fourniraient aussi de nombreuses raisons contre nos adversaires ; en effet, on n'a pas une bonne raison pour soutenir cette suprématie, ce vicariat de Jésus-Christ, tandis qu'on en a une quantité de bonnes contre.

Mais quand il serait vrai que St. Pierre ait été chef des apôtres, vicaire de Jésus-Christ, ce serait beaucoup pour St. Pierre, mais ce ne serait rien pour le pape. Il faudrait toujours prouver par de bonnes raisons que St. Pierre a été évêque de Rome, et qu'il a transmis son vicariat à ses successeurs ; mais c'est ce qu'on ne prouvera jamais.

Que St. Pierre ait fondé l'Église de Rome ; qu'il en ait été évêque pendant 25 ans, tout cela, selon l'Évangile, n'est qu'une pure fable. On n'est pas même capable de démontrer qu'il ait jamais mis les pieds dans cette ville. L'Évangile n'en dit pas un mot, les traditions sur cela se contredisent, et celles qui paraissent le plus probables disent formellement que c'est Linus, un ministre de l'Évangile, qui fut le premier évêque de Rome et non St. Pierre, ce qui renverse entièrement les prétentions de messieurs les prêtres.

Et quand St. Pierre aurait été évêque de Rome, rien ne prouve que ses successeurs eussent hérité de ses pouvoirs. Cette transmission ! On ne se donne pas la peine de la prouver, de l'établir clairement, et c'est pourtant par là qu'on devrait commencer. On se contente de dire : succession, succession, mais de la *prouver*, jamais ; car, dans le fait on n'a pas l'ombre d'une preuve pour la soutenir.

Les apôtres comme apôtres n'ont point de successeurs, leur charge *comme tels*, n'était pas transmissible ; aussi, n'ont-ils jamais établi d'apôtres, mais seulement des pasteurs, qui sont appelés indifféremment dans l'Écriture des noms de ministres, d'évêques, d'anciens.

Enfin, si St. Pierre avait été chef des apôtres, vicaire de Jésus-Christ, il aurait sans doute dû le savoir, et le faire connaître de quelque manière, malgré son humilité ; mais, regardons dans ses écrits comme dans toute sa vie, pas un mot, un seul mot ne s'y trouve. Il s'appelle lui-même apôtre et serviteur de Jésus-Christ, il se donne le titre de *pasteur*, et non de *prince des pasteurs*, ni de *souverain pontife*. Dans toute sa vie, on le voit comme un missionnaire évangélique, allant de lieu en lieu annonçant l'Évangile, cherchant à sauver les âmes, exhortant les fidèles à lire les saintes Écritures et les écrits des apôtres comme il le fait dans ses épîtres. Il est humble et modeste ; quand Corneille veut se jeter à genoux devant lui il le relève en lui disant : " je ne suis qu'un homme non plus que vous (Act. X : 25, 16) ; quand on lui offre de l'argent pour avoir les grâces de Dieu, il répond : *que votre argent périsse avec vous puisque vous avez estimé que le don de Dieu puisse s'acquérir avec de l'argent ;* (Act. VIII : 18-21) ; quand il voit un malheureux sur son chemin qui lui demande l'aumône, il le guérit à l'instant, sans payement, disant : je n'ai ni argent, ni or, mais ce que j'ai je vous le donne au nom de Jésus-Christ, levez-vous et marchez. (Act. III : 6). On ne le voit pas dans la ville de Rome, ni dans les palais des rois, entouré de cavalerie et de soldats, comme fait le pape, mais dans la Judée et les pays voisins, chez les gens simples et vertueux ; il n'est pas vêtu de la manière la plus somptueuse de pourpre et d'écarlate, et ne porte pas un manteau qui à lui seul vaut quinze mille piastres, ni une tiare brillante d'or et de diamants, comme fait le pape. Il n'est pas assis sur

un trône, ou porté dans un palanquin par douze écuyers habillés en rouge, il n'est pas couvert d'un dais immense, de toute richesse ; il n'a ni encens, ni cardinaux habillés en écarlate, qui porte la queue de sa robe, ni évêques habillés en violet ; il ne se fait pas appeler Sa Sainteté, ni Très-Saint Père, comme cela arrive au pape. Saint apôtre Pierre ! dirait-il que c'est là ce qu'il a fait ? Là, son successeur ? Là, le vicaire de Jésus-Christ ?

Le vicaire de Jésus-Christ ? En a-t-il besoin d'un vicaire celui qui remplit la terre et les cieux, qui est présent en tous lieux ; qui peut seul sauver nos âmes et les remplir de la paix et de la joie du St. Esprit ? Comment un faible mortel, un pécheur, un pauvre Italien, qui ne sait pas seulement ce qui se fait dans la chambre voisine de celle où il couche, peut-il remplacer celui qui seul sonde toutes choses, qui est le monarque des hommes et des anges, la source de notre bonheur et qui ne donne sa place à nul autre ?

En février 1844, le pape faisait un emprunt de onze millions pour augmenter le nombre de ses soldats et acheter des armes et des munitions de guerre, à quelle partie de l'œuvre de St. Pierre, ces choses appartiennent-elles ?

Il existe une cérémonie, trop peu connue dans l'Église romaine, le jour qu'on intronise un pape. Ce jour-là un groupe de cardinaux marchant au travers de nuages d'encens portent sur leurs épaules sous un riche baldaquin, le nouveau pape, et tout le peuple qui les suit en foule, de se prosterner. On entre dans la grande Cathédrale, on marche vers le grand autel, on ôte le saint-Sacrement de sa place, on le met de côté, pour y poser un trône, sur lequel s'assied le Très-Saint Père, aux acclamations des assistants. Des cardinaux soutiennent le pan de sa robe, d'autres brûlent de l'encens et lui rendent les honneurs que l'on rend à Dieu. On entonne le cantique *Venite, adoremus*, (venez et adorons,) puis, chacun des cardinaux vient à son tour, au

nom de la chrétienté, fléchir le genou, courber le front vers la terre et lui baiser humblement le pied, et les cardinaux appellent cela eux-mêmes l'adoration. Saints apôtres Pierre et Paul ! diraient-ils que c'est là leur œuvre ? Là l'œuvre de Jésus-Christ ? Au contraire, ne déchireraient-ils pas leurs modestes habits, en courant au devant de ces gens, et leur criant avec l'accent du désespoir : *O hommes ! vous ne savez ce que vous faites et nous vous annonçons que vous vous convertissiez de ces choses et que vous adoriez le Dieu vivant et vrai* (Act. XIV, 14, 15) !

Le chrétien ouvrant la Bible à la 2ème Ép. aux Thessaloniciens, lira : *Que personne ne vous séduise en quelque manière que ce soit : car ce jour-là* (*le dernier jour*) *ne viendra point que la révolte de l'apostasie ne soit arrivée auparavant, et qu'on ait vu paraître l'homme de péché, l'enfant de perdition, qui s'élève et s'oppose au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se montrant comme s'il était Dieu* ch. II, 3, 4.

Voilà quelques-unes des raisons pour lesquelles nous ne pouvons recevoir la suprématie du pape ; elle n'est pas du ciel, elle finira en son temps.

VIII. De la Transsubstantiation.

Nous ne croyons pas, Messieurs, que *l'hostie* que le prêtre consacre à la messe soit réellement Jésus-Christ, en os, en chair, en sang, en âme, en divinité. Nous rejetons ce dogme inconnu aux premiers chrétiens et qui n'a été admis dans l'Église que plus de mille ans après Jésus-Christ. Nous croyons que ces paroles : *ceci est mon corps, ceci est mon sang* signifient ceci est la *figure* de mon corps, ceci est la *figure* de mon sang qui va être répandu pour vous.

La sainte Écriture nous assure que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ est au ciel seulement, d'ou il ne reviendra qu'au dernier jour pour juger les vivants et les

morts, et que la Ste. Communion a été institutée pour nous rappeler le souvenir de cet ami absent. *Faites ceci en mémoire* de moi, dit Jésus-Christ. *Le pain* nous représente son corps rompu, et *le vin* son sang répandu. Ce pain et ce vin ne sont pas *Jésus-Christ lui-même*, ils ne sont pas non plus *le salut*, mais des *signes*, des *symboles sacrés* de notre salut opéré par les souffrances et la mort de Jésus-Christ. *Toutes les fois que vous mangerez de ce pain et que vous boirez de cette coupe*, dit St. Paul, *vous annoncerez la mort du Sauveur, jusqu'à ce qu'il vienne.* (I Cor. XI, 15).

C'est là la doctrine de l'Évangile. Où est-il dit que le prêtre doit changer l'hostie en Jésus-Christ et qu'il a cette puissance? Où est-il dit que le corps de notre Seigneur peut être multiplié des millions de fois et dans des millions de lieux en même temps? Où est-il écrit que l'hostie se divisant en une immense quantité de morceaux, chacun serait un Jésus-Christ, ce qui ferait une immense quantité de Jésus-Christs d'un seul?

Dans certains temps de l'année il y a des centaines de communiants à la fois, chacun d'eux prend une hostie; toutes ces hosties sont renfermées dans une petite boîte; où l'Évangile dit-il qu'on peut renfermer quelques centaines de Jésus-Christs dans une petite boîte? Et cette boîte qu'on peut la porter où l'on veut, la mettre sous la clé, ou dans sa poche?

La seule raison que les prêtres avancent pour nous prouver la transsubstantiation sont ces paroles: *Ceci est mon corps*, mais elles ne parlent nullement d'un changement des substances du pain et du vin, et elles ne sont pas une preuve, car ce petit mot *est*, se trouve constamment employé dans l'Évangile pour *représenter* ou *signifier*; les preuves en sont nombreuses, et Jésus-Christ emploie cette expression dans le sens, dans lequel on l'employait alors, c'est pourquoi *après* comme *avant* la consécration du pain et du vin,

Jésus-Christ et les apôtres appellent le pain, pain, et le vin, vin.

On nous cite bien ces belles paroles de St. Jean : *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buviez son sang, vous n'aurez pas la vie éternelle demeurante en vous* (Jean VI, 53). Mais notre Seigneur a eu soin de nous dire que ces paroles sont *esprit et vie*, et non charnelles, qu'on doit les entendre d'une manducation spirituelle et non charnelle. *La chair ne sert de rien*, dit-il. Et comme ce n'est pas ce qu'on mange, dit le Seigneur, qui peut souiller et perdre nos âmes, ainsi ce n'est pas non plus ce qu'on mange qui peut les sauver et nous donner le ciel ; mais c'est en retraçant dans notre mémoire les angoisses et la mort du Fils de Dieu, en nous en nourrissant, en nous confiant en ses promesses, en nous appropriant les mérites de sa mort. La chair ne peut pas faire ces choses, c'est seulement l'esprit, le cœur par la foi en Jésus-Christ. C'est l'esprit *qui vivifie*, c'est-à-dire qui donne la vie éternelle, la lumière à nos âmes, et non la chair et le sang.

C'est dans le même sens spirituel qu'il faut entendre ces paroles : *Celui qui me mangera n'aura jamais faim, celui qui boira mon sang n'aura jamais soif, il ne mourra pas ;* car, s'il fallait entendre ces paroles-là d'une manducation charnelle, il faudrait prendre la communion pour n'avoir jamais faim, ni jamais soif, et pour ne jamais mourrir. Manger, croire, s'unir par la foi à Jésus-Christ glorifié sont des expressions synonymes dans St. Jean.

Partout où Jésus-Christ parle d'une manducation de son corps, c'est toujours d'une manière spirituelle ; car, manger Jésus-Christ, ses os, son âme, sa divinité et boire son propre sang, n'est-ce pas le comble du ridicule, de la folie, de l'impiété ? Manger de la chair humaine et boire du sang humain ! on aime mieux mourir plutôt que de le faire. On entend souvent parler de cannibales qui mangent la chair, le

corps de leurs ennemis ; cela révolte et remplit d'horreur, mais selon la doctrine de la transsubstantiation dans l'Église romaine, on prend, on avale la chair, le sang, l'âme d'un ami, de Dieu lui-même. Les anciens Égyptiens adoraient les choses qu'ils faisaient croître dans leurs jardins, ils adoraient même les animaux parce qu'ils croyaient que leurs divinités étaient réellement en eux, mais, au moins, ils ne mangeaient pas ce qu'ils adoraient, tandis que dans la messe, l'hostie, qui est faite d'eau et de fine farine qui a crû dans les champs, devient, dit-on, Dieu et homme ; on l'adore, on l'avale ! !

Pour ne pas révolter le communiant à l'idée de manger de la chair humaine et de boire le sang du Fils de Dieu, l'Église romaine enseigne que les *espèces*, ou apparences, la *figure* du pain et du vin restent au Sacrement. Des écrivains catholiques romains nous disent gravement que l'*odeur*, le *goût*, la *longueur*, la *largeur*, la *blancheur* restent pour cacher la chair palpitante et le sang découlant du Fils de Dieu qui, si on les offrait comme tels, effraieraient la nature humaine. Le catéchisme du concile de Trente dit que c'est à cause de l'horreur que l'homme éprouve à manger de la chair humaine et à boire du sang humain, qu'on administre le corps et le sang du Seigneur *sous les espèces* du pain et du vin. Selon ce concile, les *espèces* sont donc des apparences pour cacher ce que l'on repousserait avec horreur, elles sont à peu près comme du sucre qu'on met dans une chose difficile à prendre pour la faire avaler. N'est-ce pas révoltant, outrageant au plus haut degré ? Est-il étonnant qu'en croyant les paroles de Jésus-Christ on ne puisse croire à la transsubstantiation de l'Église romaine ?

Mais il y a plus. L'Église romaine enseigne que non seulement on doit adorer Jésus-Christ dans l'hostie, mais qu'il faut encore en adorer les accidents, savoir la *rondeur*, la *blancheur*, la *longueur*, la *largeur*, parce que les accidents

et Jésus-Christ ne sont qu'un. Or, je le demande, peut-on pousser la folie plus loin ? qui aurait jamais prétendu qu'on dût adorer l'*odeur* du pain, le *goût* du pain, la *rondeur*, la *figure* du pain et du vin ?

Si l'hostie était réellement Jésus-Christ, vrai Dieu, vrai homme, tel qu'il l'était lors de son avènement sur la terre, elle devrait faire ce que Jésus-Christ a fait, elle devrait voir, agir, parler, entendre, opérer des miracles, faire les œuvres de Jésus-Christ. Mais est-ce ainsi ? l'hostie voit-elle, entend-elle, a-t-elle la vie ? Les anciens prophètes, ainsi que les premiers chrétiens, se moquaient des dieux des nations, en disant : *Leurs dieux ne voient point, n'entendent point, ils ne rendent aucun son de leur gosier, il n'y a en eux ni vie, ni mouvement ; que tous ceux qui les font et ceux qui les adorent leur soient faits semblables !* Ne pourrait-on pas faire la même chose de l'hostie, qui, selon l'Eglise romaine, est Dieu, mais un Dieu qui ne voit point, qui n'entend point, qui n'a ni vie, ni mouvement et qui ne peut se défendre des voleurs, des rats ou de la moisissure. Est-ce Jésus-Christ qu'on prend par la bouche, qu'on avale, qui descend dans l'estomac ; dans l'estomac, qu'y fait-il ? Et de l'estomac où va-t-il ?

Et les *cérémonies* de la messe d'où viennent-elles ? qui les a instituées ? Où l'apôtre saint Pierre a-t-il chanté sa première messe ? Quand Jésus-Christ institua la sainte communion, il n'y avait ni autel doré, ni cierges, ni élévation de l'hostie, ni adoration du sacrement, ni langage inconnu ; au contraire, il est à table, parlant familièrement avec ses disciples, leur distribuant du pain et du vin après le souper de la Pâque. Ce n'est pas son corps qu'il tient dans ses mains, qu'il leur donne à manger ; les apôtres ne prétendent pas non plus le manger. Jésus-Christ ne se mange pas lui-même, quand il dit du pain et du vin : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*. Le mot *hostie* veut dire *victime ;*

où l'Évangile dit-il qu'on doit offrir tous les jours des victimes pour la rémission des péchés des vivants et des morts? St. Pierre, St. Paul, les apôtres nous enseignent que nous sommes sauvés par l'oblation qui a été faite *une seule fois* du corps de Jésus-Christ; que par *une seule fois il a consacré, sauvé pour toujours* ceux qui s'approchent de lui par la foi; que Jésus-Christ étant au ciel *ne meurt plus*, qu'il ne peut plus *mourrir*, ayant offert un *sacrifice éternel* pour l'abolition du péché par *le sacrifice de lui-même*. (Ep. aux Hébreux, X, 10, 11, 12, 18. V, 9. Rom. VI, 9.

Vouloir donc offrir de nouveau Jésus-Christ en sacrifice pour la rémission des péchés, c'est renverser ce que disent les apôtres, c'est ajouter quelque chose à ce que Jésus-Christ à fait, c'est déroger à sa qualité de Sauveur parfait, c'est ôter la gloire de sa couronne, c'est renverser l'Évangile et se placer sous l'anathème que renferme la Parole de Dieu contre ceux qui y ajoutent ou qui y retranchent.

Dans la Messe, le prêtre se place au-dessus de Jésus-Christ, car, dans tout sacrifice, le sacrificateur ou le prêtre est au-dessus de la victime. Quel outrage pour le Fils de Dieu!!

Quant au *Calice*, que vos prêtres vous ont ravi, nous, *chrétiens évangéliques*, nous l'avons conservé, parce que nous croyons qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Notre Sauveur nous dit de la coupe: *Buvez-en tous;* St. Paul nous dit aussi: *Que chacun s'éprouve soi-même, et ainsi qu'il mange de ce pain et qu'il boive de cette coupe.* (I Cor. XI, 18.) Et nous pensons que Jésus-Christ et St. Paul ont plus raison que les évêques du concile de Constance, qui, en 1414 l'ont retranchée et qui anathématisent ceux qui veulent suivre Jésus-Christ et St. Paul.

Pourquoi n'ont-ils pas tout premièrement anathématisé ceux-ci? Si la coupe n'est pas nécessaire, pourquoi la con-

server pour les prêtres, pour les rois, et pour une secte de l'Église romaine appelée *les Maronites?*

Changer quelque chose aux sacrements de Notre Seigneur, c'est les dénaturer, les anéantir. Le retranchement de la coupe ne fait plus qu'un demi-sacrement, un sacrement de l'homme mis à la place de celui de Jésus-Christ.

IX. De la Confession auriculaire et de l'Absolution.

Nous ne croyons pas que le salut éternel de notre âme nous vienne par le moyen du prêtre, nous allons le demander à Dieu, car nous voyons écrit dans tout l'Évangile que c'est *Dieu seul qui pardonne les péchés.* Notre Sauveur nous dit: Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. (Matt. XI, 28, 30). Quand vos péchés seraient rouges comme le cramoisi, ils seront blanchis comme la neige, quand ils seraient rouges comme le vermillon, ils seront blanchis comme la laine (Es. I, 18).

Le pouvoir de lier et de délier que les prêtres prétendent avoir ne vient pas de Dieu, ni de Jésus-Christ. Jamais les apôtres n'ont dit: approchez-vous du tribunal de la pénitence, jamais ils ne se sont assis pour juger les péchés commis contre Dieu; au contraire, ils ont prêché la conversion du cœur et la foi en Jésus-Christ, comme le seul moyen d'être pardonné. " Convertissez-vous, disait St. Pierre, le jour de la Pentecôte, aux milliers de gens qui l'écoutaient et qui sentaient leurs péchés, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ pour obtenir le pardon de vos péchés et vous recevrez le don du St. Esprit." Tout l'Évangile est dans ce sens-là. Lorsque St. Pierre censura Simon qui lui offrait de l'argent pour recevoir le don de Dieu, il ne l'adresse pas à la confession, mais il lui dit: " Repentez-vous de cette méchanceté, et priez Dieu, afin que s'il est possible, il vous pardonne cette mauvaise pensée de votre cœur. " (Act. VIII, 22). Il ne lui parle pas

non plus d'absolution, mais il lui dit : " Priez Dieu, afin qu'il vous pardonne. " Et cet homme qui a péché ajoute : " Priez vous aussi le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous m'avez dit. " Il ne leur demande pas d'absolution (Act. VIII, 24).

Tous les apôtres tiennent le même langage que St. Pierre. La charge qu'ils ont reçue est de prêcher la repentance et la rémission des péchés par la foi en Jésus-Christ, et non par la confession (St. Luc XXIV, 47). La Parole sainte, reçue avec foi ou repoussée par indifférence ou incrédulité, fait que nos fautes sont liées ou déliées, pardonnées ou retenues. Jésus-Christ, pendant son séjour ici-bas, n'a donné le pardon qu'à ceux qui avaient la vraie repentance et la vraie foi, et il est toujours le même, il n'a pas changé. " Tes péchés te sont pardonnés, dit-il à la pécheresse repentante, ma fille, ta *foi* t'a sauvée ; " et il ne lui dit pas ta confession, ou tes œuvres t'ont sauvée, mais ta *foi*. Ta foi t'a sauvée, va-t-en en paix (Luc VII, 46, 50).

Ce pouvoir de lier et de délier, d'absoudre et de retenir consiste à montrer, à déclarer comment les péchés sont remis ou retenus, selon que le reconnaît très bien le célèbre Lombard, archevêque de Paris, théologien et Père de l'Église romaine, en disant : " les Prêtres ont la puissance de lier et de délier, c'est-à-dire de montrer comment les péchés sont liés ou déliés." C'est dans le même sens que les fidèles peuvent lier ou délier, car ce même pouvoir d'absoudre et de retenir donné aux apôtres a été aussi donné aux fidèles, comme St. Matthieu et St. Luc nous le montrent. (Comparez St. Matt. XVIII, 14, 19, avec St. Luc XVII, 3, et St. Jean XX, 20, 22).

Quant à la confession auriculaire, elle n'a jamais été établie par Jésus-Christ ni par les apôtres. Nous avons beau feuilleter dans toute l'Écriture, nous ne l'y trouvons pas. Dans l'épître de St. Jacques il est écrit : Confessez vos

Brentzen, en latin. Brentius. né en 1499 à Weil en Souabe, chanoine de Wirtemberg, puis chef de la Secte des Luthériens, et mourut en 1570. C'est lui qui a fouillé à Roissy son fameux argument contre la Confession, qui lui fait dire que S. Augustin était protestant. Car Roussy

fautes les uns aux autres, et priez les uns pour les autres, ce que nous faisons entre nous, pour notre édification et notre bien, mais qui n'établit nullement la confession auriculaire et l'absolution du prêtre ; car il s'agit dans ces paroles de cette confession que les fidèles doivent se faire les uns aux autres de leurs fautes, afin de prier les uns pour les autres pour être pardonnés du Seigneur, et guéris de leurs infirmités (Jacq. V 16).

L'Église apostolique n'avait que la confession publique devant l'Église pour les pécheurs scandaleux, ceux, qui après le baptême, avaient commis des fautes graves et avaient été mis hors de l'Église. Avant de leur permettre de participer de nouveau aux priviléges de l'Église, on exigeait d'eux l'aveu public et l'abandon de leurs fautes, selon l'injonction de St. Paul de reprendre publiquement ceux qui péchaient ainsi, afin que les autres en aient de la crainte. Sur la fin du troisième siècle, l'Église catholique grecque transforma cette confession publique en confession particulière et nomma de ses prêtres pour recevoir en particulier les aveux et la repentance de ces pécheurs repentants. On appelait ces prêtres, prêtres pénitenciers. Nectaire, évêque de Constantinople, abolit en 391 cette confession particulière à l'occasion d'un scandale d'impudicité auquel elle avait donné lieu. St. Jean Chrysostôme qui succéda à Nectaire, s'éleva aussi avec force contre cette confession particulière, disant qu'il ne fallait se confesser qu'à Dieu qui seul peut pardonner. " Confessez les péchés à Dieu, disait-il ; que ce jugement se fasse sans témoin, qu'il n'y ait que Dieu seul qui voie la confession (Vs. 50)." Un autre grand évêque, St. Augustin, disait : " Qu'ai-je à faire de me confesser aux oreilles des hommes, comme s'ils pouvaient guérir mes langueurs (Conf. X, 3) ?" Auriez-vous jamais cru, Messieurs, que d'aussi grands hommes étaient aussi protestants ?

Sy et tous les semblables n'ont pour S. G. Pères qu'un recueil d'objections surannées.

En abolissant la confession particulière, Nectaire et les autres évêques ne dispensaient pas pour cela les pécheurs de faire pénitence, c'est-à-dire de se convertir, d'abandonner leurs péchés, de prier, de jeûner, de faire l'aumône et les œuvres de miséricorde que recommande l'Évangile. Les pécheurs pouvaient faire tout cela sans aller dire à l'oreille d'un prêtre les péchés qu'ils avaient commis. Ils pouvaient les consulter, leur ouvrir leurs cœurs comme tout chrétien éclairé fera, si cela lui convient, pour une affaire délicate de conscience. Mais il est impossible de trouver un seul exemple dans tout le Nouveau-Testament qui prouve en faveur de la confession auriculaire. Tous les pécheurs qui ont voulu obtenir grâce se sont adressés à Dieu et non aux prêtres, un seul cas excepté, celui de Judas, qui alla dire aux prêtres : " J'ai péché en trahissant le sang innocent," mais nous savons comment il fut reçu (Matt. XXVII, 3, 4). Je suis fâché que les catholiques romains n'aient pas d'autres exemples de leur pratique que celui de ce malheureux Judas qui se pendit après sa confession.

Pendant des centaines d'années après St. Jean Chrysostôme et St. Augustin qui vivaient au cinquième siècle, la confession aux prêtres était considérée comme incertaine, les uns voulaient la soutenir, d'autres étaient contre. Le Concile de Châlons-sur-Saône, en France, en l'an 813, dit au 33me. canon : " Quelques-uns disent qu'il faut confesser à Dieu seul ses péchés, d'autres qu'il faut les confesser aux prêtres. " Pierre Lombard, archevêque de Paris, écrivait en 1160 : " Il semble à quelques-uns qu'il suffit que la confession se fasse à Dieu seul, sans le jugement du prêtre. " Et cette opinion était soutenue par des personnes sages et religieuses ; d'autres pensaient le contraire, mais parmi ceux-là personne n'avait encore eu l'audace d'usurper la place de Dieu, en disant : *absolvo te,* je t'absous, je te pardonne tous tes péchés, mais ils priaient Dieu pour qu'il les

remît, comme les partisans instruits de la confession le reconnaissent eux-mêmes ingénument.

Ce ne fût qu'en 1215, sous le pontificat d'Innocent III, pape sanguinaire et cruel, qui institua le tribunal infernal de l'Inquisition, que le quatrième concile de Latran rendit cette confession obligatoire à tous les catholiques romains, ordonnant que tout fidèle de l'un et de l'autre sexe, ayant atteint l'âge de discrétion, soit obligé de confesser seul ses péchés au moins une fois l'an, à son propre curé. Et malgré les décrets de ce concile, de nombreux écrivains, que l'Église romaine révère, n'ont cessé d'écrire que Jésus-Christ n'a point institué la confession auriculaire par les paroles qu'il adressa à ses disciples : " Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez."

Les premières traces de la confession auriculaire se découvrent parmi les payens ; or comme ce n'est pas eux que nous voulons suivre, mais Jésus-Christ et les apôtres, nous protestons avec eux contre le confessionnal. La confession agréable à Dieu, est celle de l'enfant prodigue, celle du brigand sur la croix, du péager dans le temple, qui devant Dieu, se frappait la poitrine dans le sentiment de ses fautes, et lui en demandait pardon. Faisons comme eux et nous serons sauvés comme eux. " Vous de tous les bouts de la terre, dit le Seigneur, regardez vers moi et vous serez *sauvés*. Il n'y a point de Dieu juste et Sauveur que moi. " (Es. XLV, 21, 22).

X. Du Purgatoire.

Nous disons avec la parole de Dieu, Messieurs, que les justes s'en vont à la vie éternelle, et les injustes, à la mort éternelle ; quant à un purgatoire, qui tient une si grande place dans l'Église romaine, nous n'en trouvons pas trace dans les Livres inspirés. Lisons-les attentivement et nous n'y trouverons qu'une doctrine entièrement opposée

à celle de la vente des messes pour les âmes du purgatoire.

Il est ordonné à tous les hommes de mourir une fois, dit St. Paul, après quoi suit le jugement (Héb. IX, 27). Heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur, dès maintenant, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent [Ap. XIV, 13]. Car, dit St. Augustin [Sermon 232) l'âme, si elle est fidèle, est portée par les anges dans le sein d'Abraham, ou si elle est pécheresse, à la prison infernale, car il y a deux lieux et point de troisième. Et Jésus, sur la croix, ne dit pas au brigand, lorsque tu auras été quelques années au purgatoire, ou lorsque tes parents auront payé des messes pour toi, je te recevrai ; mais il lui dit: En vérité, en vérité, je te le dis que tu seras aujourd'hui avec moi au Paradis (Luc XXIII, 43). Le sang de Jésus-Christ, voilà le seul purgatoire que l'Écriture sainte reconnaisse ; lui seul purifie de tout péché (I Jean I, 7.) Jamais Jésus-Christ ou ses apôtres, qui nous ont enseigné à prier les uns pour les autres et pour tout le monde, ne nous ont dit de prier pour les morts, ni d'offrir des offrandes et des sacrifices pour eux ; jamais ils ne nous ont dit que nos péchés sont brûlés, jamais ils ne nous parlent d'un salut par le feu ; au contraire, ils nous enseignent que nos péchés sont lavés, lavés dans le sang de Jésus-Christ. Toute l'assemblée des bienheureux dans le ciel qui jettent leurs couronnes devant le trône de Dieu et chantent les louanges de l'Agneau, attribuent leur salut au sang de Jésus-Christ seulement, en disant: " A celui qui nous a " aimés et nous a lavés de nos péchés dans son sang, soit " gloire et magnificence ! Amour ! Et l'un des anciens prit la " parole et me dit : Ceux-ci qui sont vêtus de longues robes " blanches, qui sont-ils ? d'où sont-ils venus ? Et je lui dis : " Seigneur tu le sais. Et il me dit : Ce sont ceux qui sont " venus de la grande tribulation, qui ont lavé leurs longues " robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau ;

" c'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu et ils le " servent jour et nuit en son temple." Apo. I, 6 ; V, 9, 10 ; VII, 13, 14.

Si tous ces saints avaient été des centaines, des milliers d'années en purgatoire, comment pourraient-ils chanter un tel cantique ?

L'Écriture sainte nous enseigne que l'œuvre de notre Seigneur sur la croix est parfaite. Tout est accompli, s'écria Jésus en mourant. Alors l'œuvre de notre salut fut achevée parfaitement et gratuitement. Quelle injure pour le Fils de Dieu d'enseigner qu'il est un endroit où les fidèles sauvés par lui doivent endurer un supplice pour achever leur salut ! Quel outrage pour Dieu, que l'Évangile nous dit se réjouissant de faire grâce aux coupables repentants, et que le purgatoire nous montre comme punissant après qu'il a pardonné, demandant une satisfaction, faisant subir un supplice pour des fautes pour lesquelles son propre Fils a satisfait à sa justice. Loin de nous une si monstrueuse doctrine qui fait du Dieu d'amour un tyran, un être injuste et inhumain ! Car, en effet, s'il y avait un purgatoire pour les fidèles, Dieu serait souverainement injuste, car il déclare qu'il n'y a point de condamnation pour les croyants, et cela n'empêcherait pas de les condamner à brûler pour ces mêmes péchés dont ils sont absous.

Dieu serait plus dûr que les êtres les plus inhumains, car il laisserait brûler ses propres enfants jusqu'à ce qu'ils eussent donné un peu d'argent, ce que des barbares ne feraient pas.

Que dire du Pape et des prêtres qui peuvent, disent-ils, faire sortir les âmes du purgatoire, et qui ne veulent pas délivrer tant de pauvres âmes qui brûlent, sans quelques chelins ?

Cette doctrine du purgatoire a contre elle toute la Parole de Dieu, qui proclame du commencement à la fin, que la

possession du salut est immédiate, que le Dieu qui a pardonné aux fidèles (1) leur a pardonné sans exception, que toutes leurs fautes sont jetées au fond de la mer, qu'ils sont passés de la mort à la vie, et qu'ils jouissent de la présence de Dieu en quittant ce corps (II Cor. V, 1-4 ; Luc II, 29,

(1) Voici un passage qu'on cite d'un air de triomphe pour soutenir le purgatoire :

St. Matt. V, 25, 26. Accordez-vous au plus tôt avec votre adversaire, pendant que vous êtes en chemin avec lui, de peur que votre adversaire ne vous livre au juge, que le juge ne vous livre au ministre de la justice, et que vous ne soyez mis en prison. Je vous dis, en vérité, que vous n'en sortirez point que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole.—On fait de cette prison le purgatoire, des oboles les péchés, et du jugement les satisfactions.

Mais cette explication croule au premier coup, car si la prison désigne le purgatoire, alors toutes les messes et toutes les offrandes pour les morts sont vaines et inutiles. *A qui* faut-il payer jusqu'à la dernière obole ? Le passage ne le dit pas, ni les prêtres non plus, mais si l'on met quelques piastres dans la main du prêtre lors de l'enterrement, cela arrangera la difficulté. Si le passage ne dit pas à qui on doit payer, il dit clairement *qu'on doit payer*. C'est *vous*, c'est le pécheur lui-même, et non ses parents ou ses amis ; vous n'en sortirez pas jusqu'à ce que vous ayez payé la dernière obole.

La dette n'admet aucune commutation, par conséquent, si cette prison est le purgatoire, toutes les prières pour les morts, toutes les messes, toutes les offrandes pour eux sont en vain. Il faut que le pécheur lui-même paie jusqu'à la dernière obole. Mais cette prison n'est pas le purgatoire dont les Écritures ne font jamais mention. Jésus-Christ exhorta, par ces paroles-là, ses disciples à la réconciliation, dans le cas où quelqu'un aurait quelque juste sujet de plainte contre eux. Comme s'il avait dit : N'attendez pas que votre adversaire vous traîne devant le juge, mais mettez-vous d'accord avec lui, recherchez la réconciliation, acceptez-là lorsqu'elle vous est offerte, de peur que si vous la négligez, vous ne soyez condamnés et exposés à subir infailliblement la punition.

Il n'y a rien là pour le purgatoire, bien décidément. Aussi les premiers chrétiens n'avaient jamais compris qu'il en était question dans ces paroles. St. Jérôme, qui a expliqué l'Evangile, disait : " Il ne sortira jamais de prison, celui qui ne paie pas avant la fin de sa vie, jusqu'à la dernière obole. "

30 ; Col. II, 13, 14 ; Mich. VII, 19 ; Jean V, 24 ; II Cor. V, 8, 9).

Une seule chose est claire dans cette doctrine ; c'est qu'elle a été inventée pour rançonner les vivants et les morts. En effet, n'est-elle pas une doctrine profitable, lucrative ? En est-il une autre qui paie si bien ?

On veut cependant la soutenir par des passages de l'Ecriture sainte, mais aucun d'eux ne l'établit, aucun ne soutient l'examen. Et puisqu'il est défendu d'ajouter quelque chose à la Parole du Seigneur, comme aussi d'y retrancher, le purgatoire est une chose vaine et qu'on doit abandonner.

Une objection qu'on essaie de faire pour soutenir le purgatoire est celle-ci : il y a des péchés si petits qu'ils ne peuvent pas mériter la punition éternelle, que par conséquent il doit y avoir une punition temporaire pour ces petits péchés-là, et c'est ce qu'on appelle le purgatoire.

De telles paroles conviendraient mieux dans la bouche d'un payen que dans celle d'un homme qui prend le nom de chrétien, car, où l'Ecriture sainte fait-elle une distinction entre les péchés véniels et les péchés mortels ? Où est-il dit que quelques péchés sont petits en eux-mêmes, ou peuvent être pardonnés par un autre moyen que le sang de Jésus-Christ ? Sans doute que tous les péchés ne sont pas égaux en malignité, mais chaque péché, quelque petit qu'il paraisse, est une offense, une rebellion contre un Dieu saint et juste et il n'y a qu'une expiation parfaite qui puisse le laver. Cette expiation parfaite est celle du Fils de Dieu, aucune autre ne peut effacer le moindre péché. Le pécheur, quel qu'il soit, mérite l'exclusion éternelle de la présence de Dieu. *Le gage du péché c'est la mort*, dit St. Paul (Rom. VI, 23). *L'âme qui a péché sera celle qui mourra* (Ezéch. XVIII, 4). *La malédiction repose sur tous ceux qui ont péché* (Gal V, 10). Tout pécheur qui ne se sera pas véritablement repenti de ses fautes et n'aura pas

mis toute sa confiance dans la mort du Sauveur, sera puni dans l'enfer. Il n'y a que les mérites de Jésus-Christ qui puissent nous faire entrer au ciel, il n'y a que son sang qui puisse faire l'expiation de nos fautes ; il est le seul purgatoire dans lequel nous puissions mettre notre confiance. Si nous nous confions sincèrement en lui, nous serons purifiés de toutes nos fautes, aussi bien que si nous eussions été nous-mêmes cloués à la croix.

Si ce salut par la mort de notre Seigneur ne convient pas à l'homme, qu'il n'espère jamais être sauvé par les prières des hommes ou leurs offrandes, quand même elles dureraient toute l'éternité, car *personne*, dit le Seigneur, *ne pourra avec ses richesses racheter son frère, ni donner à Dieu sa rançon, car le salut de son âme est trop considérable, et il ne se fera jamais* (Ps. XLIX, 7, 8.). Celui qui n'est pas sauvé par la foi au sang de Jésus-Christ, comment pourra-t-il être sauvé par les intercessions des hommes ? Dieu a-t-il plus d'égard pour l'homme corrompu et souillé sur la terre que pour son Fils bien-aimé dans les cieux ?

De quelque côté qu'on examine cette doctrine du purgatoire, elle est abondamment fausse. Ni la raison, ni le bon sens, ni les Ecritures ne la soutiennent. Ce ne fut qu'au concile de Florence, en 1438, qu'on dota l'Eglise romaine de cette Californie pour les prêtres, mais qui ne servira absolument de rien à ceux qui s'y seront confiés. *Que ton argent périsse avec toi*, dit St. Pierre à Simon, *puisque tu as estimé que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent* (Act. VIII, 10).

Il en est de même des *Indulgences*, dont l'Écriture sainte ne parle pas et que les premiers chrétiens n'ont jamais connues. Vainement chercherait-on ce dogme parmi eux. En effet, que sont ces indulgences ? Ce sont les œuvres, dit-on, que les saints dans le ciel, les religieux et les religieuses ont fait *de plus qu'il ne leur en fallait pour être sauvés*. Ces

œuvres ont été ramassées dans un coffre dont le pape a la clé, et desquelles il peut disposer, soit pour de l'argent, soit autrement. Où tout cela est-il pris ? Où Dieu a-t-il dit qu'on peut faire plus d'œuvres qu'il n'en faut pour être sauvé ? Et quand a-t-il commandé cette distribution ?

Le célèbre Durand, cette colonne du Catholicisme du moyen âge, dit : « On ne peut rien dire que de très incertain sur les indulgences, vu que ni l'Ecriture, ni les Pères n'en parlent point expressément (Sent. lib. IV, dist. 20, quart 3). Pourquoi donc nous faire un crime, Messieurs, si nous ne faisons aucun cas de cette monnaie des indulgences, pour nous attacher à l'or de l'Évangile ?

XI. Du Culte en Langue inconnue.

Dans nos églises, Messieurs, tout le monde comprend ce qui s'y dit, et c'est naturel qu'il en soit ainsi pour comprendre la vérité et la mettre en pratique. St. Paul, il y a dix-huit cents ans, disait : « J'aimerais mieux ne prononcer « dans l'Eglise que cinq paroles dont j'aurais l'intelligence « pour en instruire les autres, que d'en dire dix mille en une « langue inconnue. Si toute l'Église s'assemble et que vous « parliez des langues étrangères, et que des ignorants ou « des infidèles y entrent, ne diront-ils pas que vous êtes « des insensés ? Que celui qui parle une langue inconnue « se taise dans l'église » (II Cor. XIV, 19, 23, 28).

Le concile de Trente ordonne que la messe doit se célébrer *dans une langue non comprise du peuple*. Or, il ne faut pas être doué d'une grande intelligence pour comprendre que ce que St. Paul trouve mauvais, les évêques de Trente le trouvent bon, et que ce que St. Paul trouve bon, le concile de Trente le trouve mauvais. Dans ces deux vues contraires nous nous décidons pour *St. Paul*, parce que nous ne croyons pas que les évêques puissent corriger, ou changer à ce que les apôtres ont ordonné.

On avance bien des raisons pour essayer de montrer que

c'est une chose bonne de célébrer le culte divin en langue non comprise, mais elles sont contre le bon sens et l'Écriture sainte. Cet usage ne fut établi qu'en l'an 666, par le pape Vitalin, et St. Epiphane, St. Ambroise, et d'autres évêques ont hautement blâmé l'usage de faire le culte public dans une langue non comprise par le peuple. " *Assemblez-vous dans l'Eglise pour votre édification*, disait ce dernier, *prononcez des paroles que votre auditoire comprenne.*" Et St. Augustin compare à des *perroquets*, les hommes auxquels on apprend des mots dont le sens leur est caché (Aug. m. gen. XII, 8).

Il ne faut pas beaucoup de réflexions pour voir que le culte de votre Eglise, Messieurs, n'est pas conforme à la Parole de Dieu. Allons dans une Eglise un dimanche matin. En entrant, on trempe ses doigts dans de l'eau bénite, et on fait sur soi le signe de la croix. Dans quel but? Pour se préserver des mauvais esprits, dit-on. Tout autour dans l'Eglise est une immense quantité de cierges allumés et des images. Pourquoi cela? où Dieu l'a-t-il commandé? Le prêtre est à l'autel, vêtu d'une magnifique robe, couverte de croix ; St. Pierre et St. Paul portaient-ils de tels habits en annonçant l'Evangile? Le prêtre ne parle pas au peuple, il lui tourne le dos et chante en une langue inconnue, est-ce ainsi que firent St. Pierre et St. Paul? Autour du prêtre sont une quantité d'enfants de chœur, habillés de blanc, avec des encensoirs, encensant le prêtre, et remplissant l'Église d'odeur ; St. Pierre et St. Paul furent-ils ainsi encensés? Le prêtre fait le service, il chante à haute, à basse voix ; il se tourne à droite, à gauche ; il fait des génuflexions ; il baise l'autel, et fait des signes de croix ; il élève et baisse les bras, ainsi que les yeux ; l'un tient sa robe, l'autre la baisse, la lève ; un autre lui ôte ses chausses, celui-ci lui présente un livre, celui-là va, vient, chacun remplit son rôle. Des femmes, des hommes répètent des

paroles tournant dans leurs doigts leurs chapelets. Dans quel chapitre de l'Évangile trouve-t-on cela ? Il y a quelquefois un court discours pendant ce service, puis on s'en retourne faisant encore le signe de la croix.

Est-ce là le culte de gens sérieux ? Est-ce de cette manière que les premiers chrétiens adoraient Dieu et célébraient leur culte ? Si les apôtres entraient dans une Église le dimanche matin, diraient-ils que c'est là ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont enseigné ? Si on va à vêpres l'après-midi, n'est-ce pas encore la même chose ? et le soir s'il fallait entrer en la présence de Dieu pourrait-on dire qu'on a entendu la Bonne Nouvelle, l'Évangile du salut ? N'est-ce pas conforme au bon sens, aussi bien qu'à la conscience d'abandonner un tel culte ?

XII. Du célibat du Clergé.

Notre Église, Messieurs, n'a pas jugé convenable d'interdire le mariage à ses pasteurs, et elle a bien fait, parce que la Parole de Dieu dit, sans établir de distinction : *que le mariage est honorable entre tous,* tandis que votre Église ordonne le célibat à son clergé dans le langage le plus fort et le plus décisif ; et le concile de Trente lance ses anathèmes ou malédictions contre ceux qui voudraient soutenir ce que l'Évangile enseigne sur ce sujet.

Si le Seigneur Jésus-Christ ou ses apôtres inspirés eussent enseigné ce *célibat,* nos pasteurs s'y seraient joyeusement soumis, car, tout leur désir est d'être fidèles et obéissants à leur divin maître, mais ils ne l'ont pas fait, loin delà ; et *nos pasteurs* à l'imitation des prophètes, de St. Pierre lui-même, et de la plupart des apôtres et des évêques de l'Église catholique, se marient et demeurent avec leurs familles.

Il suffit de ne connaître que quelques pages de l'histoire de l'Église pour savoir que ce fut l'ambitieux Grégoire VII, au onzième siècle, dans un concile tenu à Rome qui obtint, *à la fin* le célibat forcé des prêtres, qu'on avait cherché de-

puis des centaines d'années auparavant à établir, mais sans succès ; la majeure partie du clergé catholique romain vivait avec leurs familles. Et quand ce décret fut passé, on obligea les prêtres à renvoyer leurs épouses légitimes ; et pour ceux qui ne le firent pas, les légats du pape allaient les arracher de leurs domiciles, et au besoin, le pape excitait les populations contre eux.

On lance d'indignes sarcasmes dans l'Église romaine contre les ministres mariés, mais ils les touchent fort peu, car nous lisons dans St. Paul qu'une des qualités de l'évêque est de savoir bien conduire *sa propre famille*, de tenir *ses enfants* soumis en toute pureté de mœurs ; et le même apôtre, en écrivant à son disciple Timothée, lui prédit que dans les temps à venir, les hommes se détourneront de la foi, et enseigneront des doctrines de démons ; or, parmi ces doctrines il signale *la défense du mariage* (I Tim. IV. 1–9).

Je ne veux pas ici, Messieurs, user de récriminations et faire parler l'histoire, qui montre les fruits de mort que le célibat forcé des prêtres a portés dans l'Église ; cependant, je dois vous dire que Pie II écrivait en présence des scandales qui désolaient l'Église romaine : *Si par de bonnes raisons on a ôté le mariage aux prêtres, par de meilleures il faudrait le leur rendre.* (Platine, vie de Pie II). L'histoire apprendra que cette loi a été une véritable lèpre pour la société. Le célèbre Gerson, le pieux Clémangis, Pierre d'Ailly, St. Bernard, n'ont qu'un cri de douleur pour déplorer ce flot immonde qui coulait comme une eau impure sur l'Eglise.

Nous n'ignorons pas quelle notable portion du clergé catholique souffre de cet état et quelle foule de prêtres se sont accordés dans divers temps pour en demander l'abolition.

Ah ! Messieurs, l'Église romaine est jugée par ses fruits, et si aujourd'hui le clergé catholique romain est plus moral, il doit en rendre grâce aux Protestants.

XIII. De la défense des Viandes.

Nous nous permettons, Messieurs, de *manger de la viande pendant le carême, et les jours maigres;* car nous ne croyons pas pécher en le faisant, considérant que cela est permis.

Nous ne sommes pas les ennemis du jeûne, nous le recommandons et le pratiquons selon les enseignements de la Parole de Dieu, mais nous nous opposons à la défense de manger de la viande, dans de certains temps, parce que St. Paul nous enseigne que c'est une doctrine de démons (1 Tim. IV, 1-3.).

" Achetez et mangez de tout ce qui se vend à la boucherie, que personne ne vous condamne pour le manger ou pour le boire, car les aliments ne nous rendent pas agréables à Dieu ; nous n'en avons rien de plus ni rien de moins, si nous en mangeons ou si nous n'en mangeons pas ; le royaume de Dieu ne consiste pas dans le manger et dans le boire," nous disent les apôtres. (1 Cor. X, 25 ; VIII, 8 ; Rom XIV, 17 ; Col II, 20-32.). Or, nous en concluons que la permission des apôtres de manger de la viande en tout temps, vaut mieux que la défense des évêques.

Si vous connaissiez l'Écriture sainte, Messieurs, vous verriez que ces choses ne sont que des commandements d'hommes, qu'elles ne peuvent pas nous rendre agréables à Dieu, ni meilleurs, et comme ce n'est pas ce qu'on mange qui souille notre âme ou la perd, ainsi ce n'est pas telle viande ou des œufs qui peuvent nous rendre meilleurs chrétiens. Nous louons et nous recommandons le jeûne de l'Évangile qui a pour but de brider les désirs immodérés de notre nature, et le péché en nous. La sobriété est la gardienne de bien des vertus et quand des nourritures permises nous poussent à des choses non permises ,nous nous en abstenons. Avec le jeûne nous joignons la prière du cœur, selon que

l'Écriture nous le montre, afin que la prière sanctifie le jeûne, et que le jeûne aide à notre prière.

Quand nous observons le jeûne et la prière, c'est pour un exercice d'humilité et de piété, pour humilier nos âmes en la présence de Dieu et chercher le regard de sa face, non pour avoir des mérites ou pour satisfaction ; jamais nous ne prétendons payer Dieu par cela. Voilà le jeûne que nous approuvons, mais nous condamnons celui qui étant maigre de jeûne est rempli d'orgueil, qui s'abstient de viande, mais qui parle mal de son prochain et le calomnie ; qui observe les carêmes, mais qui prête son argent à usure, qui dérobe la veuve et l'orphelin, ou qui fait tort au pauvre. Ce jeûne là est le jeûne des juifs, qui, au jour qu'ils crucifièrent Jésus-Christ, se firent conscience d'entrer au prétoire de peur de se souiller, et afin de pouvoir manger l'agneau de pâques.

XIV. Du culte de la Vierge Marie, des Anges et des Saints.

Le culte de Marie, des Anges et des Saints, a pris une si grande extension dans votre Église, Messieurs, que leurs autels font oublier ceux de Jésus-Christ. Vous leur adressez vos supplications et vos prières, vous leur bâtissez des temples, vous instituez des fêtes en leur honneur, vous célébrez des messes, c'est-à-dire que vous offrez Jésus-Christ en sacrifice en leur honneur, vous érigez des autels au-dessus desquels vous placez leurs statues ou leurs images, vous vous prosternez devant elles avec des prières ; vous mettez *sous la protection de ces* saints *les royaumes, les provinces, les villes et vos personnes ;* vous vous confessez à la Ste. Vierge, aux anges et aux saints, et non à Jésus-Christ.

C'est surtout la bienheureuse Vierge Marie qui est l'objet d'un culte qui dépasse tout ce que l'on pourrait s'imaginer en exagération. Votre clergé ne peut trouver d'expressions assez pompeuses pour en parler. Marie est la Reine des cieux, l'avocate des pécheurs, le refuge des malheureux, la

rédemptrice du genre humain, l'étoile de la mer, etc. etc. Elle est toute puissante dans le ciel, Jésus lui a remis son pouvoir, elle commande et il obéit, rien ne se fait sans elle...

Nous, chrétiens évangéliques, nous honorons Marie, nous la regardons comme la bienheureuse servante du Seigneur, heureuse d'avoir porté dans son sein virginal le Sauveur du monde, mais plus heureuse d'avoir cru en lui pour son salut, comme elle le déclare elle-même. (St. Luc II, 47, 48). Mais nous ne pouvons trouver en aucune endroit des écrits des apôtres, ni parmi ceux des premiers chrétiens quelque chose qui approche du culte que vous lui rendez ni des titres que vos prêtres lui donnent. Et il nous semble qu'une Église qui se dit *apostolique* devrait nous montrer quelques passages dans lesquels Jésus-Christ et ses apôtres enseignent les choses qu'elle nous dit. Mais loin delà, il y a un abîme entre ce que la Parole de Dieu nous enseigne de la Vierge Marie et des saints, avec ce qu'enseigne votre Église ; et dans nos consciences nous croyons que les honneurs que vous rendez à Marie sont une véritable *idolâtrie*, dont cette sainte femme gémirait profondément si elle pouvait voir des cieux les honneurs sacriléges dont elle est l'objet, au détriment de la gloire de son Rédempteur. C'est douloureux pour le chrétien de voir votre Église nous éloigner de Jésus, le soleil de justice, le vrai refuge des pécheurs, le Sauveur des perdus, pour nous entraîner vers des créatures qui ne peuvent nous délivrer.

N'est-ce pas étrange que l'Évangile ne dise pas un mot de ce culte de Marie qui fait tant de bruit ? Lisez-le et le relisez, et vous ne trouverez rien de ce culte. Marie, nous est montrée dans quelques passages et aussitôt il n'en est plus rien dit. N'est-ce pas étrange que celle qui a tant de puissance, à qui Dieu ne peut rien refuser n'ait pas eu un seul apôtre, ni un père de l'Église primitive qui ait daigné nous dire un mot de l'*adoration* ou des honneurs qui lui

sont dûs. Ah ! Messieurs, ce silence est terrible, il parle à sa manière et il accuse l'Église romaine d'avoir bien des choses nouvelles dans son sein.

L'adoration n'appartient qu'à Dieu. *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu le serviras lui seul*, dit Jésus-Christ. (St. Matth, IV : 10). Or, la prière est une partie de l'adoration ; les honneurs, les gloires, l'amour, la confiance dont vous entourez Marie, sont aussi de l'adoration qui n'appartient qu'à Dieu.

Pendant onze cents ans l'Église a rejeté ce culte de la Vierge Marie, elle n'a pas plus cru à son immaculée conception, qu'à son *assomption* dans le ciel. Elle l'a *honorée* de ses souvenirs comme elle *honorait* ses martyrs. *Honorez Marie*, disait St. Épiphane, *et adorez Dieu. Marie n'est pas Dieu, elle n'a pas son corps du ciel*, mais de conception d'homme et de femme." (Épip, lib. III, Comm. 2).

N'avez-vous jamais trouvé étrange que votre Église qui sait si bien ce que Marie fait dans le ciel, et qui dit si souvent en avoir des apparitions ne se soit pas encore prononcée sur son immaculée conception, question dont on parle depuis si longtemps, et qui s'agite tout de nouveau, parmi les prêtres et les évêques ! Si le pape Pie IX est infaillible, qu'il prononce donc, et tout sera fini ; mais, hélas ! vos docteurs, ils ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils assurent ! Nautonniers imprudents, ayant laissé la *boussole et le gouvernail* de la Parole de Dieu, ils errent à l'aventure, sur une mer immense, sous un ciel sans étoiles, et mettent les hommes au fond de leur navire pour qu'ils ne voient pas comment ils le conduisent. St. Bernard, la lumière de son siècle, ne croyait pas à l'immaculée conception. " *Honorez Marie*, disait ce grand homme, *mais faites-le* " *avec jugement. Elle a conçu du St. Esprit, mais elle n'en* " *a pas été conçue. Elle était vierge quand elle enfanta son* " *fils ; mais elle ne l'était pas quand sa mère la mit au*

" *monde.* " (Basn. liv. XVIII, ch. 11; T. C. lib. VI, ch. 8).

Cinq papes, Innocent II, Innocent III, Honorius III, Clément V et Innocent V, ont rejeté ce dogme.(Basn. id). Le concile de Bâle le décréta, mais le fameux ordre des Dominicains protesta, en disant que ce concile avait enfanté un basilic.—Les luttes qui s'en suivirent furent si vives de part et d'autre, que le pape Sixte IV termina ce différent en laissant à chacun la liberté de croire ce qu'il voudrait sur cette matière, qui est aujourd'hui encore à l'étude.

A ce sujet-là s'en joint un autre, c'est *l'invocation des saints et des anges*, doctrine qui a aussi contre elle toute la Parole de Dieu. Nous y lisons, première épître à Timothée: *Il n'y a qu'un Dieu et qu'un médiateur entre Dieu et les hommes savoir Jésus-Christ homme* (ch. II, 5). Lui seul est puissant auprès de Dieu, il connaît tous nos besoins, il sonde nos cœurs. Les morts, dit le prophète, ne savent rien, et n'ont aucune part au monde dans tout ce qui se fait sous le soleil (Eccl. IX, 5, 6). Adresse-t-on jamais des lettres à un mort ?

Jésus dans sa noble mission ici-bas ne nous a jamais adressé à la médiation des saints ; il criait à la foule : *Venez à moi vous tous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai* ; et dans toute sa vie il nous a appris à prier le Père *en son nom seulement*. Il ne peut pas nous avoir laissés dans l'erreur sur ce point-là, ni les apôtres non plus ; car il ne nous en parlent pas plus que leur Maître. L'apôtre St. Jean entr'autres qui a écrit ses épîtres entre trente et quarante ans après la mort de la Vierge Marie ne nous en dit pas un mot, ni des prières qu'on doit adresser aux saints.

C'est une doctrine nouvelle qui n'a été admise dans les livres de prières de l'Église que dans le septième siècle, et qui suppose que les saints possèdent la *toute présence et la toute science* pour entendre toutes les prières qu'on leur adresse dans tous les pays, soit à haute voix, soit mentale-

ment. Ces deux attributs sont des attributs de la Divinité, or, attribuer aux saints, les attributs de la Divinité, c'est de l'idolâtrie. Les honneurs qu'on leur rend, ainsi que l'invocation qu'on leur adresse sont des actes d'idolâtrie condamnés par la Parole de Dieu, qui nous commande de nous adresser directement à Dieu par Jésus-Christ. Prier aux saints est un acte de désobéissance au commandement divin.

Nous ne voyons nulle part non plus que les premiers fidèles aient prié ni la Vierge Marie, ni les apôtres, ni les autres saints. Cette doctrine de l'invocation des saints est donc toute jugée dans l'Écriture, elle passe condamnation sur elle-même et comment les prêtres osent-ils nous dire qu'il y a un parfait accord entre eux et l'Église apostolique ? N'est-ce pas un Évangile différent que celui qu'ils nous annoncent ?

Quand on a abandonné la Parole de Dieu on peut aller loin dans l'erreur, il vient un moment où on est frappé de vertige et qu'on croit le mensonge comme s'il était la vérité. C'est ce qui est arrivé relativement à ce culte des saints dont un bon nombre n'ont jamais existé et qu'on vénère et prie. Comment est-on assuré que tous ceux qu'on a canonisés soient réellement dans le ciel ? Comment un mortel qui ne sait pas s'il ira au ciel lui-même, peut-il dire si celui-ci, ou celui-là y est ?

Nous, chrétiens évangéliques, nous abandonnons ce culte de néant et nous nous adressons à Notre Sauveur dont l'oreille n'est jamais fermée à nos supplications, qui est puissant pour sauver parfaitement ceux qui se confient en lui. « Que personne ne vous maîtrise à son plaisir, nous dit-il par son St. Esprit, et sous prétexte d'humilité, et par le *culte des anges*, s'ingérant dans des choses qu'il n'a point vues, étant témérairement enflé de son sens charnel. Défiez-vous de ces principes qui sont tous pernicieux par leurs abus, n'étant fondés que sur des ordonnances et des doc-

trines humaines." [Col. II, 18, 22, 23.]

XV. Du culte des images.

Notre Église, Messieurs, repousse le culte des *images*, et elle fait bien, parce que c'est une vieille erreur, et que l'Écriture sainte est positive et claire sur ce point. " *Vous ne* " *vous ferez point d'images taillées, ni aucune ressemblance* " *des choses qui sont là haut dans les cieux et en bas sur la* " *terre, ni de tout ce qui est dans les eaux sous la terre. Vous* " *ne les adorerez point, ou vous ne vous prosternerez point* " *devant elles, et vous ne leur rendrez point de culte.*"

Vous voyez, Messieurs, la défense est positive, et Dieu la répète dans un nombre immense de passages de sa Parole. *Esaïe, le prophète, regarde comme un insensé celui qui prend un tronc d'arbre, dont une partie sert à faire du feu et l'autre à faire une idole.* [ch. XLIV.] Mais comment qualifierez-vous l'acte de votre Église, qui a eu l'audace sacrilége de mutiler la loi sainte que Dieu promulga sur la montagne de Sinaï? Est-ce une main chrétienne, que celle qui a osé retrancher le *second commandement* de la loi, et partager en *deux* le *dixième* pour avoir le nombre dûs? Pourquoi cette mutilation? Pourquoi? Si ce n'est pour avoir des églises remplies d'images, sans avoir le commandement qui les condamne. Mais ces commandements divins demeurent, nous les avons, nous, chrétiens évangéliques, et je voudrais pouvoir les graver en lettres d'or, en lettres ineffaçables sous ces images, et ces statues que les dévots de votre Église habillent, servent, éclairent, encensent, et couvrent d'or et d'argent. " *Peuvent-elles appren-* " *dre quelque chose, demande un prophète. Elle est cou-* " *verte au dehors d'or et d'argent; et au dedans, elle est sans* " *âme et sans vie.*"

" Les premiers chrétiens qui vivaient au milieu de popu- " lations païennes toutes remplies d'images et d'idoles sont

" unanimes pour condamner le culte des images. Au troi-
" sième siècle, le concile Elibertin défendit à l'unanimité
" *d'avoir aucune peinture dans l'Eglise, de peur que ce-*
" *lui qu'on doit adorer ne fût représenté sur les murailles.*
" Il me serait facile de vous citer les décrets des conciles,
" les uns, qui condamnent les images, les autres qui les ap-
" prouvent, de vous parler des luttes et des divisions terri-
" bles qui éclatèrent dans l'Église sur ce sujet pendant des
" générations. Un saint évêque, nommé Epiphane, disait
" que dans un lieu de la campagne qu'il visitait, il trouva
" suspendu à la porte de l'Église un voile où l'on avait
" peint une image, et que dès qu'il eût vu, qu'au mépris
" des saintes Écritures, l'image d'un homme était sus-
" pendu dans l'Église du Christ, il coupa ce voile, en con-
" seillant au gardien de ce lieu de l'employer à l'enterrement
" de quelque pauvre. Le saint évêque Cyprien, disait:
" qu'as-tu à faire de te prosterner devant les images? Élève
" au ciel tes yeux et ton cœur: c'est là que tu dois chercher
" Dieu. [Faber Puaux.]

Quel est l'évêque, Messieurs, qui, aujourd'hui, oserait parler comme ces évêques qui étaient aussi protestants sur ce sujet que Maître Jean Calvin? Hélas! l'Église romaine a fait bien du chemin dans la désobéissance aux commandements de Dieu et dans le mal, puisqu'elle supporte et encourage un culte que la Parole de Dieu anathématise, que l'Église apostolique a repoussé, et que la raison et la conscience condamneraient si l'une et l'autre eussent gardé le silence.

Nous, chrétiens protestants, nous ne connaissons qu'une voix, celle de notre Maître, quand il nous dit: Vous ne vous ferez point d'images taillées; c'est assez pour que nos églises ne soient pas déshonorés par leur présence. Placés entre deux commandements contraires, nous nous décidons pour le commandement qui nous vient du ciel, et nous pro-

testons contre celui qui nous vient des hommes. Si vos prêtres sont plus obéissants, qu'ils se lèvent et nous lancent la pierre, comme dit Jésus-Christ.

Pour justifier ce culte des images, votre Église vous dit que ce sont des symboles et qu'on ne les adore pas, et d'autres raisons plus vaines, plus futiles les unes que les autres, qu'il serait facile de renverser et de montrer qu'entr'elles-mêmes elles ne s'accordent pas, car des conciles et des cardinaux, que je pourrais vous citer, disent qu'il faut adorer les images, d'autres qu'il faut seulement les vénérer. Mais c'est assez sur ce point que la Parole de Dieu a clairement décidé ; passons maintenant au culte des reliques.

XVI. Du Culte des Reliques.

Jamais satan ne s'est autant moqué de votre Église, Messieurs, que quand il lui a fait accepter ce culte. Le rouge vous monterait au visage, si vous connaissiez toutes les tromperies sur ce sujet. Vous connaissez les reliques de ce pays ; ailleurs c'est une prétendue dent de lait de Jésus, une de ses larmes, du sang qui coula de la croix, la robe qu'il laissa à ses bourreaux et dont plusieurs villes réclament la propriété ; du prétendu lait de la vierge qui depuis 1,800 ans ne s'est pas aigri, (tandis que les hosties qu'on appelle Jésus-Christ se moisissent) des cheveux de la vierge et d'autres choses encore, sans compter une immense quantité de fragments de corps de martyrs, dont plusieurs des mêmes se trouvent dans plusieurs endroits. Ainsi cette Église prétend avoir trois têtes de St. Jean Baptiste. L'historien Eusèbe dit que le corps de ce saint fut réduit en cendres par les payens ; cependant on montre une tête entière de lui à Rome, une seconde à Saint-Salvador, en Espagne, et la troisième est partagée en une quantité de morceaux répandus de plusieurs côtés. Dans plusieurs villes de France, à Sens, à Besançon, à Toulouse, à Bourges, à Florence, à Mâcon, on montre l'index de la

main droite, avec lequel il désignait Jésus-Christ en disant : *Voilà l'Agneau de Dieu.*

Et ces fausses reliques-là, ces os, ces haillons, ce prétendu lait, ce prétendu sang, ces cheveux, et même moins que cela, on les révère, on leur parle, on les baise, on les encense, on leur fait des offrandes, on les porte en procession, on met sa confiance en eux. Quand on les montre au public, toujours le bassin est auprès pour y mettre une *pièce d'argent*, trafiquant ainsi sur une marchandise qu'on ne livre jamais, a dit spirituellement quelqu'un.

Ah ! Messieurs, Messieurs, seriez-vous étonnés que nous soyons protestants ? Votre Église peut-elle faire autre chose que des protestants ? car pour ne pas protester, il faut être aveugle, ou bien d'une indifférence glaciale pour la religion de notre Seigneur Jésus-Christ. Sont-ce des hommes sensés qui peuvent mettre de la confiance dans des ossements ? qui peuvent révérer du chanvre, du lin, des cheveux ?

Pour nous, chrétiens évangéliques, c'est à quelque chose de mieux que nous voulons mettre nos affections. C'est à la mort de notre Seigneur Jésus-Christ, à son agonie, à son œuvre de grâce sur la croix ; à la connaissance de cet amour qui l'a porté à venir mourir sur la croix, voilà à quoi nous voulons nous attacher. Ses prières, sa mort expiatoire, ses enseignements, voilà quelles sont nos reliques et celles-là seulement, devant lesquelles nous nous courbons et que nous voulons révérer et adorer en esprit et en vérité.

C'est à ce Seigneur Jésus-Christ, c'est aux *écrits des apôtres et des prophètes* que je vous adresse, Messieurs, non à leurs os. . . . . Leurs os, il est facile de les déterrer, de les montrer, d'affecter une grande révérence pour eux, tout en ensevelissant leurs doctrines et faisant la guerre à leurs enseignements. *La Barque* de St. Pierre, son *ombre*, ses *ossements*, nous les laissons volontiers à votre Eglise ; ce que

nous voulons de lui, ce sont ses enseignements.

En effet, les meilleures reliques de St. Pierre, de St. Paul et de tous les apôtres sont leurs *paroles divinement inspirées*. C'est là qu'on retrouve ces saints apôtres toujours vivants ; c'est là ce qu'on doit rechercher, estimer, honorer, tandis que c'est là ce qu'on néglige dans l'Eglise romaine, à l'imitation des Juifs qui ornaient les sépulcres des prophètes, mais qui persécutaient ceux qui suivaient leurs paroles. Les os des apôtres ne parlent pas, et puis, quand ils sont usés on les change, mais leurs *écrits* parlent, instruisent, demeurent toujours, et toujours les mêmes sans qu'on puisse les changer, et disent des choses dures à entendre à Messieurs les prêtres, comme vous avez pu vous en convaincre : aussi je comprends très bien pourquoi ils vous disent, ainsi que Monsieur Chiniquy, que la Bible n'est pas nécessaire, que l'Eglise romaine peut très bien s'en passer. Je les crois sans peine, et je suis convaincu que s'il y avait moyen de la faire disparaître du monde, on en entendrait plus parler ; mais c'est impossible, il serait plus facile de retenir le soleil dans sa course, ou la lune dans les ombres de la nuit, que d'ôter l'Evangile du firmament de l'Eglise.

Le pourrait-on, que vous ne le voudriez pas, Messieurs ; votre conscience vous le dit, aussi bien que la raison, que si Dieu a parlé, ses paroles ne peuvent être que bonnes et pour notre bonheur ; votre conscience aime cet Evangile, elle l'approuve ; une voix secrète nous dit qu'il est la vérité, que ce Dieu vous y parle, écoutez-le ! aimez-le !

XVII. De la lecture des Saintes Écritures.

Je ne relèverai pas, Messieurs, toutes les attaques dont la Parole de Dieu a été l'objet de la part de Mr. Chiniquy et des docteurs de votre Eglise. C'est une ancienne tactique de la part de ces messieurs de s'élever contre nos saints Livres desquels ils empruntent toute leur autorité et sur lesquels ils veulent asseoir toutes les doctrines de leur

Eglise. Cependant je dois répondre aux reproches d'obscurité dont Mr. Chiniquy les accuse quand il cherche à vous en éloigner en disant ; qu'il ne les comprend pas, qu'il ne saurait les comprendre et qu'ils ne peuvent qu'égarer. A force d'entendre répéter ces accusations on finit par les croire.

Le prophète du Seigneur ne croyait pas comme M. Chiniquy quand il s'écriait : " La loi du Seigneur est parfaite, " elle restaure l'âme et donne la sagesse aux simples, elle " fait que les yeux voient, ses préceptes sont remplis de lu- " mière (Ps. XVI, 7, 8). Votre parole est la lampe qui " éclaire mes pas, la lumière qui me fait voir les sentiers " où je dois marcher. O Eternel ! j'ai acquis l'intelligence " par la lumière de vos préceptes (Ps. CXVIII). "

Le Seigneur Jésus-Christ ne parlait pas comme M. Chiniquy quand il disait à ses disciples : " Lisez avec soin les " saintes Ecritures, car c'est par elles que vous croyez " avoir la vie éternelle (Jean V, 39). " L'apôtre St. Paul ne pensait pas comme M. Chiniquy quand il disait : " Si notre évangile est encore voilé, il ne l'est que pour " ceux qui périssent, pour ces infidèles, dont le dieu de ce " siècle a aveuglé les esprits, afin que la lumière de l'E- " vangile de la gloire de Jésus-Christ, qui est l'image de " Dieu ne brille point pour eux [II Cor. IV, 3, 4]. "

M. Chiniquy n'est pas non plus de l'avis de tant d'hommes de Dieu, dont l'Eglise chrétienne se glorifie ; d'un St. Ambroise qui appelle les Ecritures : le pâturage où s'engraisse la brebis du Seigneur, que la lire c'est se promener au paradis de Dieu ; d'un St. Chrysostôme qui exhortait les hommes du peuple à se procurer la Bible qui est la pharmacie de l'âme, ou tout au moins un Nouveau-Testament ; d'un St. Augustin et de tant d'autres dont nous pourrions remplir des livres, des plus belles exhortations à s'attacher à l'Ecriture sainte, et qui furent écrites par ceux-là mêmes

que vos prêtres et vos évêques nomment les Pères de l'Eglise, mais dont ils ont abandonné la doctrine. Mais c'est assez pour vous que M. Chiniquy ne soit pas de l'opinion de Jésus-Christ ou des apôtres pour ne pas l'écouter. Où est-il dit que les écrits inspirés sont obscurs, incomplets, insuffisants ; qu'ils ne sauraient nous conduire ? Où est-il dit qu'on doit détourner le peuple de les lire, et de les méditer ? Accuser l'Evangile d'obscurité, n'est-ce pas accuser Dieu qui l'a donné, le St. Esprit qui l'a inspiré ? N'éprouve-t-on pas un sentiment souverainement pénible à entendre ainsi parler de cette Parole ? La conscience ne dit-elle pas que de la part d'une créature, de la part d'un vermisseau, c'est une témérité incroyable, inouïe, que d'accuser ainsi en face la Parole du Roi des rois, du Créateur des cieux et de la terre, du Dieu à qui appartiennent toutes les langues des homme et même des anges ? Car, de deux choses l'une, où Dieu n'a pas voulu parler clairement aux hommes, où bien il ne l'a pas pu. Qui oserait dire que Dieu n'ait pas pu parler clairement ? Qui oserait dire que Dieu n'ait pas voulu se faire comprendre par ses enfants ? Surtout, comment expliquer que Dieu, qui n'aurait pas voulu parler clairement par le ministère de son Fils ou de ses apôtres, parlerait maintenant clairement par le moyen des prêtres ? Les prêtres parlent-ils plus clairement que Jésus-Christ ou que St. Pierre et St. Paul ? S'il était impossible de comprendre l'Evangile, Jésus-Christ qui ne veut que notre salut, ne nous en aurait-il pas avertis ? Si les Epîtres sont si obscures, tellement que les âmes simples et fidèles puissent s'y perdre, comment les apôtres inspirés et dirigés par le St. Esprit, auraient-ils adressé précisément ces Epîtres à ces âmes simples et fidèles ? Comment une parole qui est une lampe, une lumière, qui éclaire les yeux, qui donne la sagesse aux simples, peut-elle être obscure, incompréhensible ?

Mais il faut que je l'avoue, il est un point, Messieurs, où l'Evangile est obscur, insuffisant, incomplet au suprême degré, c'est quand on y cherche l'infaillibilité de l'Eglise romaine, la suprématie du Pape, la transsubstantiation, le purgatoire, les indulgences, la confession auriculaire et l'absolution du prêtre, le culte de la vierge Marie, des saints, des images et des reliques. Oui, pour tous ces points-là l'Ecriture est obscure, muette, sourde, il est impossible de la faire parler. Mais il n'en est pas ainsi quand on y cherche le chemin du salut, la nourriture de son âme, la connaissance de ses devoirs, animé du désir de devenir un fidèle disciple de Jésus-Christ.

Si vous connaissiez mieux l'Evangile, Messieurs, vous comprendriez que ceux qui accusent tant les saintes Ecritures sont comme ces hérétiques à qui Tertulien reprochait *de fuir la lumière des Ecritures* [De resur. carn. 67], et dont St. Athanase disait : *Ils détournent le peuple des saintes Ecritures, nous protestant qu'elles sont incompréhensibles ; mais la vérité est qu'ils redoutent d'être condamnés par elle* (Ath. 1, II, p. 248).

Toutes les attaques qu'on fait à la Bible dans l'Eglise romaine ont pour but de vous empêcher de connaître ce qu'elle renferme, et aussi de vous faire recevoir sa doctrine favorite de son infaillibilité afin de vous faire croire tout ce qu'elle veut.

Mais nous avons vu que cette infaillibilité n'existe pas, et s'il y avait une église infaillible, Jésus-Christ ou ses apôtres nous en auraient parlé et l'auraient clairement indiquée ; mais quand même nous aurions un guide infaillible, toujours serions-nous tenus de nous assurer nous-mêmes et par les saintes Ecritures de ce qu'on nous dirait. St. Paul qui était inspiré et infaillible disait : « Quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou quand un ange du ciel vous évangéliserait un Evangile différent de celui que

nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème. Comme nous vous l'avons déjà dit, je vous le répète maintenant: Si quelqu'un vous évangélise un autre évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème." D'après ces paroles, si St. Paul ressuscitait et venait prêcher l'Evangile, si un ange descendait du ciel pour nous annoncer la parole de Dieu, nous ne devrions pas dire que c'est un apôtre de Jésus-Christ, c'est un ange, ils ne peuvent nous égarer, ils sont infaillibles, mais nous devrions ouvrir notre esprit et nos oreilles pour écouter si ce qu'ils disent est conforme à ce que Dieu a fait écrire dans son Testament.

C'est là ce que firent les Juifs de Bérée qui sont loués par le St. Esprit et appelés *d'honnêtes gens* pour l'avoir fait. Ils examinaient tous les jours les saintes Ecritures pour voir si les choses étaient telles que St. Paul leur disait [Act. XVII, 11). C'est aussi ce que Dieu veut que nous fassions: que nous cherchions nous-mêmes dans sa parole écrite la lumière pour juger de ce que nous dit un pasteur, un directeur spirituel ou un concile. C'est là tout l'esprit du Nouveau-Testament. Sondez les Ecritures, dit Jésus-Christ. Eprouvez toute chose, retenez ce qui est bon, dit St. Paul. Jugez vous-mêmes de ce que je dis, je vous parle comme à des personnes intelligentes, répète St. Paul. (Cor). Ne croyez point à tout esprit, mais éprouvez les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu, dit St. Jean (1ère Ep. St. Jean V, 1).

Dieu a promis à tous les fidèles le St. Esprit pour comprendre sa parole, la croire et la pratiquer. "Si donc vous qui êtes méchants, savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père donnera-t-il le St. Esprit à ceux qui le lui demanderont." "Demandez, et il vous sera donné."

C'est cet Esprit dont nous avons tant besoin et que nous devons demander à Dieu. C'est lui qui a ouvert le

cœur du brigand sur la croix, de l'enfant prodigue pour retourner vers son père, du péager dans le temple, de ces millions de pécheurs qui furent convertis le jour de la Pentecôte à la prédication de St. Pierre, qui a ouvert le cœur de Lydie pour la rendre attentive à ce que St. Paul disait, et qui ouvrira aussi nos cœurs si nous le demandons sincèrement à Dieu. Avec cet Esprit de lumière et la prière au fond du cœur, la Bible nous sera claire et lumineuse, nous comprendrons la volonté de Dieu et nous saisirons le salut qui est par la foi en Jésus-Christ.

Quand donc Mr. Chiniquy vous dit, Messieurs, qu'il ne comprend pas l'Evangile, c'est pour vous engager à ne pas le comprendre ; s'il fait l'ignorant' c'est pour vous engager à rester ignorants. Ce qu'il comprend dans l'Evangile, ce qui est clair, à la portée de tout le monde, il s'en effraie, il le redoute mille fois plus que ce qn'il ne comprend pas, il voudrait mettre un voile épais sur vos yeux pour vous obscurcir le flambeau des Ecritures.

Pensez-vous ,Messieurs, que Mr. Chiniquy croit les enseignements de son Eglise en parfaite harmonie avec ceux des saints Apôtres ? Non, non, ne vous y trompez pas, quand il les appelle les maîtres, qu'il se dit leur disciple, détrompez-vous, Mr. Chiniquy est disciple du pape ; de St. Pierre, de St. Paul, de Jésus-Christ il n'y pense pas . . . Un disciple suit les traces de son maître ; ainsi un disciple de Jésus-Christ suivra les traces de Jésus-Christ et prêchera sa parole seulement. Or, M. Chiniquy doit savoir parfaitement qu'il prêche ce que Jésus-Christ, ni St. Pierre, ni St. Paul n'ont jamais enseigné. Il ne vous le dit pas, mais il le sait, à moins de lui attribuer la plus inconcevable ignorance. Mais il n'est pas ignorant à ce point-là. Comment donc expliquer aux âmes simples et honnêtes cette étrange conduite d'un prêtre qui ne se conforme pas aux commandements de Jésus-Christ ? La voici : L'Eglise ro-

maine croit qu'elle peut changer la doctrine de l'Evangile, y ajouter quelque chose, y retrancher, si cela lui plait. M. Chiniquy le croit, et c'est pour cela que si demain son Eglise enseignait des choses toutes contraires à ce qu'elle enseigne aujourd'hui, il les prêcherait comme il prêche tant de doctrines dont les premiers chrétiens ne croyaient pas un mot.

Quelle épouvantable conviction que celle qui permet de renverser la doctrine de l'Evangile pour lui en substituer une autre qui vient des hommes. Mais Messieurs les prêtres se croient des apôtres, plus que des apôtres, plus que des anges; ils sont à la place de Dieu, ils sont plus que Dieu [illegible] ils changent ses ordonnances et ses lois.

Cela fait horreur et pitié. Car c'est là le caractère de cet homme de péché, de cet enfant de perdition dont parle l'apôtre (2d. Epître aux Thessaloniens), qui s'élève et se met à la place de Dieu, mais que le Seigneur frappera infailliblement. (ch. II, 1–5).

Aussi, Messieurs, nous ne connaissons pas d'adversaires plus haineux, plus implacables de la Parole de Dieu que les prêtres de votre Eglise. Voilà 622 ans, c'est-à-dire depuis le concile de Toulouse en 1229, qu'ils en défendent la lecture et qu'ils font toute espèce d'efforts contre elle. Chose inouïe, des hommes osent publiquement interdire aux autres hommes la Parole de Dieu! Jamais les prêtres catholiques *grecs*, tout corrompus qu'ils sont dans leurs doctrines n'ont fait une telle défense : au contraire, ils ont toujours révéré la Bible et l'ont placée sur un trône dans tous leurs conciles Mais les prêtres catholiques *romains* ne peuvent pas assez s'opposer à elle, et M. Chiniquy se distingue dans ce pays par la guerre qu'il lui fait.

On le comprend très bien. L'Écriture sainte ne s'accorde pas avec les prêtres ; ils ne peuvent pas ouvrir la bouche sans qu'elle les condamne ; c'est elle qui leur enlève cha-

que jour des membres de leur Eglise, qui leur en a enlevé des milliers au dixième siècle ; c'est cette sainte Ecriture qui renversera sur sa base vermoulue le monstrueux édifice que Rome a élevé au détriment de la religion et de la morale de Jésus-Christ ; c'est d'après elle qu'ils seront jugés de s'être opposés à elle ?

L'Evangile de Jésus-Christ ou les traditions de votre Eglise, Messieurs, voilà les deux points, l'abîme qui sépare les deux Eglises. Entre elles il n'y a pas de milieu, il n'y a pas d'alliance possible.

Avec les traditions de votre Eglise, il faut renoncer à l'Evangile, renoncer à Jésus-Christ, mais avec l'Évangile cru et reçu dans le cœur vous devenez de vrais chrétiens, enfants de Dieu, vous n'êtes plus disciples d'un homme, mais de Jésus-Christ. C'est à ce Sauveur, qui sera *votre Sauveur* que vous obéirez, c'est à ce Rédempteur, qui sera votre Rédempteur, que vous vous soumettrez. Et Dieu sera votre père, Jésus-Christ votre frère, et le St. Esprit votre consolateur. La paix vous sera donnée au lieu de l'angoisse et la félicité éternelle au lieu des pleurs et des grincements de dents.

Que voulez-vous donc suivre ? les traditions qui vous conduisent à la mort éternelle .... ou l'Evangile de Jésus-Christ qui conduit au ciel .... Si vous voulez en vérité sauver vos âmes, vous ne pouvez pas rester indécis, inconstant, et malgré tous les liens et toutes les considérations qui peuvent vous rattacher au chemin que vous avez suivi, il faut quitter une église qui vous montre tous les caractères de l'infidélité.

Je sais que votre Église dit d'elle de grandes choses, qu'elle se donne pour la seule vraie, la seule infaillible. Jésus-Christ nous a dit qu'on connaît l'arbre par ses fruits, jugez donc de l'Église par ses fruits, non par ses prétentions. Où est-elle la vraie Église, si ce est là où la parole

de Dieu est fidèlement prêchée et observée? Où la trouve-t-on, si ce n'est parmi cette assemblée d'adorateurs de Dieu en esprit et en vérité? C'est la saine doctrine qui fait la vraie église; où est la doctrine apostolique, là est l'Eglise apostolique, dit St. Irénée.

L'Écriture nous parle d'une apostasie générale, d'une corruption, d'un abandon de la vraie foi qui devait avoir lieu dans tout le monde, en nous disant qu'il viendra un temps où les hommes ne souffriront point la saine doctrine, c'est-à-dire la doctrine évangélique, qu'ils détourneront leurs oreilles de la vérité et se tourneront vers les fables, qu'ils feront par avarice trafic de nos âmes; qu'ils croiront pouvoir changer les temps et la loi de Dieu; qu'ils mettront leurs décrêts au-dessus de ceux du Seigneur, qu'ils défendront le mariage et l'usage des viandes, et qu'ils soutiendront ces choses par des signes, des miracles trompeurs et des prodiges auprès de ceux qui n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés (II Tim. III, 1–3. II Pierre II, 1–3. I Tim. IV, 1–4. II Thess. II, 10).

Par la Parole de Dieu vous apprendrez à connaître ces hérésies; elle les signale presqu'à chaque page, elle les montre avec une merveilleuse clarté; et c'est pour que vous ne puissiez pas les connaître, que vous ne puissiez pas comparer les enseignements de Jésus-Christ et des apôtres avec ceux de votre Église, qu'on ne vous permet pas la lecture de l'Évangile, qu'on vous répète constamment que vous ne pouvez pas le comprendre, que vous n'en avez pas besoin, qu'il est seulement pour les prêtres, lesquels ont intérêt à le cacher.

Mais l'Écriture sainte est la source de la clarté, de la vérité, de la sainteté, elle répand dans l'âme des torrents de lumière et de vie, et convertit le pécheur malheureux et perdu en un fidèle disciple de Jésus-Christ. Elle est notre propriété, Messieurs, le don du ciel pour nous éclairer au

travers des ténèbres de la vie, le guide que notre père céleste nous a envoyé pour nous faire parvenir au bonheur éternel. Prenez-là donc et serrez-là dans votre cœur. Elle remplace la présence de Jésus-Christ et des saints apôtres, elle nous les offre avec leur force et leur vie. En introduisant l'Evangile dans votre maison et dans votre cœur, c'est Jésus-Christ que vous y introduisez, ce sont les saints apôtres, les grands Prophètes. Ils y entrent pour parler avec vous, vous consoler, vous encourager par leurs promesses, convaincre l'incrédule de son incrédulité et frapper de terreur le pécheur obstiné.

L'Écriture est aussi le livre des familles, des nations, comme des individus. S'il était suivi par tous, quel changement il produirait dans ce pays ! quelle pureté dans les cœurs, quelle paix, quelle joie dans les familles ! quelle éducation pour les enfants ! quel bien être partout ! Une gloire toute naturelle serait donnée à cette contrée. La justice, dit le prophète, élève une nation, tandis que le péché est l'opprobre des peuples.

XVIII. Quelques Mots a M. Chiniquy.

En traçant ces lignes je me sens pressé de m'adresser à M. Chiniquy et de le remercier pour ses attaques vives et passionnées contre nous. Sans elles je n'aurais pas écrit, sans elles je n'aurais probablement pas eu la belle occasion de soutenir, en votre présence, la sainte cause de la Parole de Dieu contre les traditions des hommes. Loin donc que ces attaques nous aient fait du mal, elles nous ont fait du bien.

Mais convenez, Monsieur, que l'Écriture sainte vous effraie et que vous la redoutez ; et n'écoutant que les suggestions de l'incrédulité vous vous élevez contre elle ; vous lui faites la guerre, vous employez les termes les plus injurieux pour la flétrir, mais quoiqu'il en soit, c'est elle qui

vous jugera et qui frappera de ses anathèmes la main téméraire et orgueilleuse qui la défigure et la mutile.

Vous pensez avoir obtenu quelque succès quand vous avez excité des populations contre nous, vous pensez avoir arrêté une œuvre qui vous déplait, mais que Dieu poursuit sans bruit et avec puissance ; mais c'est le succès des méchants, il est cruel et désastreux pour vous ! c'est le signal de votre défaite !

Bientôt vous arriverez à ce temps où vous aurez à rendre compte de toutes vos paroles, comme de toute votre vie, bientôt au jour du jugement éternel vous serez pesé aux balances de l'Évangile et pourrez-vous dire alors, la main sur la conscience, que vous n'avez dit que la vérité, que vous n'avez prêché que le pur Évangile, que vous n'avez nourri les âmes que de cette parole de vie ? Ah ! si vous n'avez pas encore complètement contristé l'Esprit de vérité, si la lumière peut encore se faire jour dans votre âme, comparez les enseignements de votre église à ceux des saints apôtres et reconnaissez à votre confusion que vous avez été infidèle à Jésus-Christ.

A LA LOI ET AU TÉMOIGNAGE DE DIEU, dit le prophète, SI QUELQU'UN NE PARLE SUIVANT CETTE PAROLE, ... IL N'Y A QU'ERREURS ET TÉNÈBRES. . . . . La loi de Dieu . . . . vous l'avez falsifiée . . . . Le témoignage de Dieu . . . vous l'avez caché . . . Quelle épouvantable condamnation pèsera donc sur vous, si vous avez été comme c'est le cas, à l'égard de la doctrine des apôtres comme les Juifs à l'égard du Messie !

Oh ! que je voudrais déchirer le bandeau d'erreurs, d'incrédulité et de haine qui vous couvre les yeux afin de les ouvrir à la vérité, à l'amour de Dieu et à l'amour du prochain ; vous faire rejeter les vieux haillons de vos traditions mensongères pour vous couvrir du manteau céleste des vérités chrétiennes, évangéliques. Alors vous ne nous

haïriez plus, vous ne nous calomnieriez plus ; vous démoliriez ce que vous avez édifié, vous édifieriez ce que vous avez démoli, et vous vous joindriez d'un même cœur, d'un même amour avec nous pour annoncer Jésus-Christ le Sauveur, qui est, lui seul, pour tous les pécheurs, le chemin, la vérité et la vie.

Vous voulez maintenir les traditions de votre église que vous voulez mettre sur un même niveau que les saintes Écritures, mais le pouvez-vous ? L'avez-vous pu dans la discussion entre vous et moi ? Non, non. Avez-vous montré les traditions qu'il fallait ajouter à l'Évangile pour le compléter, comme je l'avais demandé ? Non, non. Avez-vous montré quelles étaient les paroles de Jésus-Christ ou des apôtres qui n'étaient pas écrites ? Non, non. Avez-vous montré que le testament de notre Seigneur Jésus-Christ était en partie écrit, et en partie non écrit ? Non, non, vous n'avez pu le faire. Après vous être dégradé dans cette discussion, après avoir été confondu sur tous les points discutés, vous avez encore osé en publier le plus indigne récit, que vous avez eu honte de revêtir de votre nom et d'où vous avez eu soin de retrancher tout ce que j'ai dit, pour me faire dire des niaiseries. Et c'est ainsi que vous prétendez soutenir votre église ! !

J'en appelle ici à votre conscience et me contredirez-vous si je vous dis que si vos traditions vous viennent en ligne directe des apôtres, elles doivent s'accorder avec leurs enseignements écrits ? N'est-il pas clair comme le jour que ces hommes de Dieu ne peuvent pas avoir enseigné des choses contraires ? Par exemple, St. Paul veut qu'on célèbre le culte public en langue comprise du peuple, et votre tradition le décrète en langue inconnue ; le saint apôtre nous enseigne qu'il y a *un médiateur, un avocat* entre Dieu et les hommes, et votre tradition en établit des *millions* ; le même apôtre enseigne que l'homme est

justifié de tous ses péchés par la vraie foi, et votre tradition enseigne qu'il est sauvé par ses bonnes œuvres. L'apôtre St. Jean enseigne que le sang de Jésus-Christ purifie de tout péché, et votre tradition enseigne que les âmes des justes doivent se purifier de leurs péchés après la mort dans des flammes dévorantes. L'Apôtre St. Pierre et tous les apôtres enseignent que Jésus-Christ a offert un seul sacrifice qui ne peut plus se répéter et que nous recevons le pardon de nos péchés de Dieu seul et par la foi, et votre tradition nous enseigne que chaque jour, à la messe, on offre Jésus-Christ en sacrifice, et que nous recevons le pardon de nos péchés par la confession aux prêtres et leur absolution. Notre Seigneur a établi deux seuls sacrements auxquels on ne doit rien changer, et votre tradition les change et en établit sept.

Non, Monsieur, mille fois non, les apôtres et Jésus-Christ ne peuvent pas avoir enseigné *le blanc* et *le noir*, le *pour* et le *contre*, si c'était ainsi, ils n'auraient pas dit la vérité. Mais vous, Monsieur, vous vous décidez pour les *traditions* de votre église *contre les apôtres et contre Jésus-Christ*. C'est grave, c'est plus que grave, c'est la perdition. Car vous bâtissez votre salut sur le sable, et vous devenez entre les mains du grand adversaire, un séducteur, un empoisonneur d'âmes que vous égarez dans la voie large de la perdition. Si les jours de la patience du Seigneur ne sont pas épuisés à votre égard, revenez à Jésus-Christ, le véritable évêque, et votre main qui s'est ouverte pour semer l'ivraie se remplira du pur froment de la parole de vie.

Ne méprisez pas la voix amie qui vous adresse des avertissements tirés de la parole de Dieu. Ne vous irritez pas si vous rencontrez une voix franche qui vous dit que vous perdez les âmes en vous perdant vous-même. Adressez-vous à Dieu ; faites-lui cette prière avec toute sincérité : Mon Dieu, je ne veux prêcher que votre parole, enseignez-

moi ce que vous avez enseigné ; ouvrez mes yeux afin qu'ils découvrent les merveilles de votre loi ! Cette prière, j'en suis assuré, vous ne l'avez jamais faite. Faites-là et bientôt humilié et repentant vous demanderez pardon au Dieu que vous avez offensé, et aux hommes de les avoir trompés.

Mais si vous croyez devoir continuer vos attaques contre la parole de Dieu et contre les chrétiens évangéliques, sachez, Monsieur, que Dieu règne, et qu'il saura bien défendre sa cause et donner gloire à sa parole à la honte de ses ennemis et à la joie de ceux qui l'auront aimée. Et dans ce cas, je vous rappellerai le conseil que le docteur de la loi, Gamaliel, donnait aux prêtres de son temps qui s'opposaient à ceux qui prêchaient l'Évangile : " NE CONTINUEZ PLUS VOS POURSUITES CONTRE CES HOMMES ET LES LAISSEZ ; CAR SI CETTE ŒUVRE EST DES HOMMES ELLE SERA DÉTRUITE ; MAIS SI ELLE EST DE DIEU VOUS NE LA POURREZ DÉTRUIRE ; . . . . . *et prenez garde que vous-mêmes vous ne soyez trouvés faire la guerre à Dieu.* " (Act. V, 38–39).

Je reviens à vous, Messieurs, à vous qui entendez une voix amie qui proclame, en présence de vos prêtres, les saintes vérités de l'Évangile. Je ne vous demande pas de me croire, mais d'examiner si ce que je vous dis est conforme à la Parole de Dieu. Les raisons que je vous ai données sont puisées dans cette Parole ; prenez-là donc et examinez dans quelle voie vous êtes. Comment connaîtrez-vous la volonté de Dieu si vous n'étudiez pas sa parole ? Vous pouvez penser que d'autres l'étudieront pour vous, mais pouvez-vous vous décharger sur d'autres du soin du salut de votre âme ? Est-ce là votre devoir ? Soyez attentifs sur vos âmes, dit le Seigneur. Le salut ne se reçoit pas de la main des hommes, on ne va pas au ciel par le moyen de procureurs. Et, si ceux à qui vous confiez le salut de votre âme se trompaient ! s'ils s'égaraient eux-

mêmes et vous égaraient !

L'apôtre nous dit que nous devrions rejeter un ange, un apôtre qui nous annoncerait quelque chose de différent de l'Évangile et comment pourrait-on recevoir une religion, une foi toute faite sur la parole d'un homme, d'un directeur spirituel sans examiner la parole de Dieu ? Oh ! non, ce n'est pas agir en être intelligent que d'agir ainsi, c'est oublier sa dignité comme homme, c'est abandonner un droit sacré, un devoir comme créature immortelle. Prenez-donc bien garde à vos âmes et sachez dans quel chemin l'on vous conduit.

Permettez-moi, Messieurs, de vous rappeler un trait de la vie de St. Augustin, qui fut converti par la lecture des saintes Écritures. Pendant des années cet homme vécut dans la dissipation et s'élevait contre Dieu, mais Dieu parla à son âme et l'arrêta dans sa course. La conversion à l'Évangile de plusieurs Romains de distinction, entr'autres de son ami Alyppe, son ancien compagnon de plaisirs, le frappa vivement et lui fit dire : " Voilà des hommes qui ravissent le royaume de Dieu ; et nous, avec toute notre science, nous nous précipitons dans la voie de la perdition. " Mais le cœur d'Augustin hésitait encore entre le service de Dieu et l'amour de la gloire du monde, lorsque malheureux et inquiet, il entendit une voix d'un jardin voisin, qui disait : *Tolle, lege,* prenez et lisez : il obéit, il prit la Parole de Dieu, la lut, elle se grava profondément dans son cœur et dès lors il consacra sa vie au service du Seigneur.

Prenez-donc comme St. Augustin ces saintes Écritures et lisez-les, en disant au Seigneur : Mon Dieu, au milieu de toutes les divisions qui séparent l'une et l'autre église, voici unlivre qu'elles reconnaissent toutes deux comme venant de vous ; c'est à ce livre, qui est votre livre, c'est à vous-même que je viens demander la lumière qui peut me sauver. Vous l'avez dit, Seigneur : Je vous rendrai intelli-

gent, je vous enseignerai le chemin dans lequel vous devez marcher ; accomplissez donc cette promesse en ma faveur, et faites que lisant votre livre, je le comprenne et reçoive dans mon cœur la foi pour être sauvé. Faites cela et vous verrez que Jésus-Christ que vous aurez choisi pour votre guide vous conduira dans le vrai chemin, vous aurez la paix de Dieu et vous connaîtrez la véritable Église.

Ames fidèles qui désirez sincèrement votre salut, attachez-vous à Dieu et à la Parole de sa grâce. Que ces noms d'Église catholique, d'Église protestante ne vous embarrassent pas, laissez-les de côté l'une et l'autre ; ce sont les infidélités des hommes et leurs péchés qui ont amené ces noms-là ; si l'Église fût toujours restée fidèle, il n'y aurait pas eu de raisons de protester. Ce qui nous importe le plus ce n'est pas tant de nous occuper de l'Église, mais de notre âme ; l'essentiel est de nous assurer si nous sommes de véritables croyants. Les croyants sont avant l'Église, ce sont eux qui l'ont formée, non l'Église qui a formé les croyants. Et qui devons-nous croire, si ce n'est Dieu, si ce n'est la parole de Dieu ? Quand nous comparaîtrons, vous et moi, devant le tribunal de notre Seigneur Jésus-Christ, il ne nous demandera pas si nous avons été catholiques ou protestants, mais il nous demandera si nous avons cru sa parole, si nous l'avons aimée, si nous l'avons suivie. Dieu regarde au cœur et non à l'extérieur, et si votre cœur a été sincèrement converti et fidèle à Dieu, voilà ce qu'il demande. Ce n'est pas de quitter l'Église romaine pour devenir protestant, ni de rester dans l'Église romaine parce qu'on y est né, ou que vos parents y sont, mais c'est de devenir de véritables enfants de Dieu, de vrais chrétiens. Que servirait-il à un homme de gagner le monde entier s'il faisait la perte de son âme ? Que donnerait l'homme en échange de son âme, a dit Jésus-Christ ? Donnez-donc votre cœur, tout votre cœur à Dieu, et comme

St. Augustin vous vous consacrerez à lui, vous renoncerez au monde et à ses œuvres, à la chair et à ses attraits, et vous continuerez par une conversion réelle cette grande famille que le St. Esprit fonda le jour de la Pentecôte, et qui est cette Église pure et sainte qui demeurera aux siècles des siècles.

En finissant, Messieurs, je recommande encore à votre méditation ces paroles sorties de la bouche du Seigneur: « Je vis un ange qui volait par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel, afin d'évangéliser à ceux qui habitent la terre et à toute nation, tribu, langue et peuple, disant à haute voix: Craignez Dieu et lui donnez gloire; car l'heure de son jugement est venue; et adorez celui qui a fait le ciel et la terre, la mer et les fontaines des eaux, . . . Voici je viens bientôt! »

« Bienheureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce Livre! »

« Celui qui rend témoignage de ces choses dit: Certainement, je vais venir bientôt, amen! Oui, Seigneur Jésus, venez! »

Et nous, mes frères protestants, sachons bien que c'est par nos œuvres que nous devons montrer que nous sommes du vrai peuple de Dieu. Comme c'est par ses fruits que l'Église romaine donne à connaître qu'elle n'est pas la véritable Église, qu'à nos fruits on nous reconnaisse. Soyons fermes dans la foi de l'Évangile, soyons remplis de l'esprit de charité et de paix; soyons unis dans l'amour qui est en Jésus-Christ. Soyons comme la ville située sur une montagne, comme la lumière sur le chandelier. Dans les luttes que nous avons à soutenir chaque jour avec l'Église romaine, montrons un bon esprit, un esprit chrétien, sérieux, qu'un vrai amour pénètre et anime toutes nos paroles comme toutes nos pensées. Soyons des hommes de foi et de prières, parlons à Dieu avant de parler aux hommes, et que tous reconnaissent que nous avons été avec Jésus, et disent: Nous irons avec vous, car nous avons vu que le Seigneur est avec vous.

Que la grâce de Dieu le père, l'amour de Dieu le fils et la communion du St. Esprit demeurent avec vous. Amen.

N. B. Les personnes qui désirent l'avancement du règne de Dieu sont priées de propager cet écrit.